

# **CONSEIL MONDIAL DE L'EAU**

---

**Rapport Triennal**

**2000 – 2003**

### **Le Conseil mondial de l'eau**

Le Conseil mondial de l'eau est le centre international de réflexion sur la politique de l'eau. Il a pour mission de renforcer le mouvement mondial pour l'eau dans le but d'améliorer la gestion des ressources en eau de notre planète. Le Conseil mondial de l'eau, dont le siège est à Marseille (France), a été créé en 1996. Il s'agit d'une organisation non gouvernementale à but non lucratif qui regroupe aujourd'hui plus de 300 membres.

Le Conseil mondial de l'eau s'attache à la sensibilisation et au développement d'une mobilisation politique sur les problématiques de l'eau à tous les niveaux, jusqu'au plus haut niveau décisionnaire, afin de faciliter et d'optimiser la préservation, la protection, le développement, la planification, la gestion et l'utilisation de l'eau sous toutes ses formes et sur une base écologiquement durable, dans l'intérêt de toute forme de vie sur terre.

Ses principaux objectifs sont:

- Identifier les problématiques relatives à l'eau, au niveau mondial comme local, sur la base des évaluations actuelles de l'état de l'eau dans le monde ;
- Sensibiliser les pouvoirs publics aux principaux problèmes liés à l'eau;
- Servir de tribune pour une vision stratégique commune d'une gestion intégrée des ressources en eau sur une base durable, et promouvoir la mise en place de politiques et de stratégies efficaces à travers le monde ;
- Apporter conseils et informations pertinentes aux institutions et aux pouvoirs publics sur le développement et la mise en place de stratégies et de politiques globales pour une gestion durable des ressources en eau, tout en respectant l'environnement, l'équité sociale et la parité homme-femme ;
- Contribuer à la résolution de conflits liés aux eaux transfrontalières.

Afin de mener à bien ses missions et de réaliser ses objectifs, le Conseil mondial de l'eau compte sur son réseau actif et diversifié de membres auquel il sert de plate-forme d'échange et de discussion par le biais de divers instruments et activités. Le Forum mondial de l'eau, par exemple, clôturé par une Conférence ministérielle, est le principal événement du monde de l'eau, organisé tous les trois ans en coopération étroite avec les autorités du pays-hôte.

Parmi ses autres activités, le Conseil mondial de l'eau organise et parraine des conférences internationales et régionales ainsi que de grands événements de sensibilisation. Il publie rapports et articles en collaboration avec ses partenaires, participe à la mise en place de dialogues sur des questions multisectorielles, et aide à la création de commissions et de comités d'experts en vue d'apporter des solutions constructives aux problèmes ciblés et d'influer sur les politiques de l'eau.

## Message du Président

Nous arrivons au terme de l'actuel mandat du Conseil des gouverneurs, et donc de l'actuel Bureau du Conseil mondial de l'eau. Par le biais de ce rapport triennal, je souhaite vous apporter un compte-rendu des affaires que nous avons traitées durant mes trois années de présidence, ainsi qu'une perspective de l'avenir du Conseil. C'est, bien évidemment, le prochain Conseil des gouverneurs et son Bureau qui décideront des futures stratégies et de leur mise en place.

Les défis internationaux et régionaux, ainsi que leurs impacts, ont une influence croissante sur les questions mondiales liées à l'eau, et cet état de fait doit être pris en compte dans notre rôle de *Centre international de réflexion sur la politique de l'eau*. Suite au 2<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau, le Conseil a clairement démontré sa capacité d'influencer de nombreux événements et activités en cours.

Le 2<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau, qui a eu lieu à La Haye en 2000, est à l'origine de nombreux débats sur l'état et la possession des ressources en eau, leur potentiel de développement, les modèles de gestion et de financement, et leur impact sur la pauvreté, sur le développement culturel, social et économique et sur l'environnement. Les grandes questions abordées par les participants au 2<sup>ème</sup> Forum concernaient la privatisation, la facturation du coût total des services de l'eau, le droit à l'accès à l'eau et le devoir de participation. La Déclaration ministérielle a établi les sept priorités suivantes, indispensables à notre futur: satisfaire les besoins fondamentaux en eau, assurer l'approvisionnement en eau, protéger les écosystèmes, partager les ressources en eau, gérer les risques, évaluer le prix de l'eau et gérer l'eau de façon plus judicieuse. Certains aspects de la mondialisation et du commerce pourraient être considérés comme les nouvelles questions issues du Forum de La Haye.

Lors de la 2<sup>ème</sup> Assemblée Générale à Marseille en octobre 2000, le Conseil a entrepris de perfectionner les fondements établis par la *Vision* et le *Cadre pour action*, ce qui l'a mené à la définition des priorités suivantes: politique et gouvernance de l'eau, financement des infrastructures et de la gestion de l'eau, changement global et sécurité de l'eau, stabilisation des multiples utilisations de l'eau, gestion des conflits et réduction de la pauvreté par le biais d'une gestion intelligente de l'eau.

Les donateurs et les institutions internationales se sont lancés dans divers programmes pour l'eau liés à ces thèmes, avec une participation grandissante de la société civile et des groupes d'utilisateurs. Des dialogues sur l'Eau, la Nourriture et l'Environnement, l'Eau et le Climat, et l'Eau et la Politique ont été instaurés avec la participation du Conseil et mis en place par un grand nombre de ses membres.

Nous avons assisté ces trois dernières années à une renaissance des stratégies et politiques qui ont souligné l'importance du secteur de l'eau en général. La préparation du 3<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau à Kyoto, Shiga et Osaka en 2003 a tenu compte des nouveaux engagements pris au Sommet du millénaire des Nations Unies à New-York (2000), à la Conférence internationale sur l'eau douce de Bonn (2001) et au Sommet mondial pour le développement durable de Johannesburg (2002).

En dépit des déclarations et des objectifs contenus dans les Objectifs de développement du millénaire, les populations les plus pauvres et les plus vulnérables feront toujours partie de ce monde. Ainsi, il nous faut identifier les rôles que les différents acteurs de la société auront à jouer pour s'attaquer aux problèmes de disponibilité, d'accessibilité en matière de coût et d'équité dans la distribution de l'eau en faveur des plus démunis, aux questions des mécanismes de financement des interventions nécessaires et aux exigences de gestion. Il nous faut étudier le rôle des utilisateurs et des communautés, des ONG, du secteur privé, des gouvernements, de la société civile et des organisations individuelles ainsi que toutes les formes de partenariats, du fait qu'aucun de ces acteurs n'est capable à lui seul d'affronter les défis et de résoudre les problèmes qui se présentent.

Etant donnée la réelle faiblesse des finances nécessaires pour faire face aux défis et aux Objectifs de développement du millénaire relatifs à l'eau, le Conseil, en partenariat avec le Global Water Partnership (Partenariat mondial de l'eau) et le Secrétariat du 3<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau a mis en place, sous la présidence de M. Michel Camdessus, ex-directeur du Fonds Monétaire International, un comité d'experts sur le Financement des Infrastructures de l'Eau, dont les conclusions ont été présentées durant le 3<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau. Le Conseil met en avant des propositions sérieuses et avance des idées novatrices dans ce but tout en se basant sur les connaissances actuelles du monde de l'eau. Il est indispensable de renforcer la place du secteur public pour assurer une réglementation adéquate et un contrôle public des ressources communes. L'implication du secteur privé dans les services de l'eau et le financement des investissements, au travers de partenariats public-privé, est une nécessité absolue pour le futur. Cela implique l'existence de cadres réglementaires prévisibles, transparents et qui protègent tout autant les intérêts des investisseurs que des consommateurs.

La participation financière des organisations donatrices bilatérales et multilatérales, nécessaire aux besoins des pays en voie de développement pour les deux prochaines décennies, n'est toujours pas clairement définie. Le Conseil et ses partenaires prendront les devants pour amener ces débats dans les salles de conférence de ces institutions et pour stimuler le développement de modèles financiers attractifs et réalistes. D'un autre côté, les gouvernements ont besoin de réaliser l'impact qu'une gestion intelligente de l'eau peut avoir sur le bien-être de leur société. Le Conseil a l'intention de mettre en avant ces avantages et ce avec l'objectif de rendre les prises de décisions sur l'allocation des ressources pour la gestion de l'eau justes et fondées.

Nous reconnaissons les différences régionales et les caractéristiques nationales dans le secteur de l'eau. En un sens, nous avons complété le patchwork de la scène mondiale. Pour achever le travail, nous devons nous concentrer sur les problèmes régionaux, particulièrement ceux liés à l'Afrique et à l'Asie. Il y a un grand besoin de dialogues politiques dans la totalité ou sur une grande partie de ces continents pour que nos approches puissent s'adapter à la situation actuelle sur le terrain. Nous devons continuellement rechercher des partenaires et solliciter du soutien pour accomplir ce travail avant qu'il ne soit trop tard.

Le Conseil et le 3<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau se sont concentrés sur les actions entreprises de part le monde comme outils de prise de conscience de l'existence de solutions et d'actions réelles ainsi que d'engagements substantiels. Le Conseil a apporté sa contribution en créant le groupe Action-Eau au sein de ses locaux, à Marseille. Les Forums attirent de plus en plus de participants, la contribution des pays organisateurs a considérablement augmenté, dépassant de loin les capacités des pays en voie de développement. Il est donc devenu très difficile pour certains d'entre eux d'organiser de telles conférences, malgré les nombreux avantages qu'il y aurait à ce que ce type de conventions ait lieu dans ces pays. Le Conseil a écouté attentivement les critiques qui se sont élevées à l'occasion des Forums, à la suite de quoi il a décidé de revoir et d'ajuster le processus des Forums là où cela semblait nécessaire pour satisfaire les aspirations et les attentes de la communauté internationale de l'eau.

Nous en avons rêvé durant le 2<sup>e</sup> Forum mondial de l'eau, et après le 3<sup>ème</sup> Forum nous pouvons déclarer fièrement qu'un mouvement mondial pour l'eau est bien né. Cependant notre travail est loin d'être terminé. Notre défi est de continuer à faire avancer ce mouvement pour l'eau et de stimuler les actions en faveur des ressources en eau, de leur gestion et de leurs utilisateurs, en particulier les plus démunis. Nous devons être capables de mobiliser et d'utiliser les ressources dont nous disposons efficacement. Le Conseil est grandement redevable à la Ville de Marseille pour son soutien. Le Conseil remercie également ses gouverneurs et ses membres pour les connaissances qu'ils lui apportent et pour les réseaux financiers des associations scientifiques et professionnelles.

Le Caire, août 2003

**Dr. Mahmoud Abu-Zeid**

## Introduction du Directeur Exécutif

Nous sommes tous conscients du fait que l'eau est un enjeu majeur pour l'avenir de notre planète. Elle constitue une ressource rare pour des millions d'êtres humains. Quand elles existent, les ressources sont souvent très mal gérées. Les pénuries en eau, de plus en plus fréquentes, l'appauvrissement de la qualité de l'eau, ont de graves conséquences sur les écosystèmes et sur de nombreuses espèces animales et végétales. C'est finalement notre vie, et la survie de l'espèce humaine, qui est menacée.

Ces dernières années, l'urgence de la situation nous est apparue de plus en plus évidente. Les questions liées à l'eau ont pris une grande importance au Sommet sur le Développement Durable de Johannesburg, ainsi que dans la plupart des récentes conférences internationales. L'eau est le sujet de priorité choisi par la Commission des Nations Unies sur le Développement Durable pour 2004 et 2005. Les Objectifs de développement du millénaire sont devenus la référence majeure pour de nombreuses institutions nationales et internationales.

Le Conseil mondial de l'eau a joué un rôle évident dans cette prise de conscience de l'importance cruciale et de l'aspect planétaire des problèmes de l'eau. Le Forum mondial de l'eau, dont les trois premières éditions ont été organisées successivement au Maroc, aux Pays-Bas et au Japon, est devenu le principal événement international de la communauté de l'eau où tous les acteurs du monde de l'eau peuvent aborder les problèmes de tous les secteurs.

Toutes les activités du Conseil sont de près ou de loin liées au Forum. La *Vision mondiale pour l'eau*, présentée à La Haye au cours du 2<sup>ème</sup> Forum, est devenue une référence pour le développement de politiques et la mise en œuvre réformes pour l'eau. L'analyse du Forum de La Haye a entraîné le développement de nombreux projets et activités : préparation d'un rapport sur les actions pour l'eau dans le monde, mise en place d'un comité d'experts de haut niveau sur le financement de l'eau pour tous, lancement de dialogues mondiaux sur des sujets cruciaux (l'eau, la nourriture et l'environnement ; l'eau et le climat).

Ce rapport fait la synthèse des actions entreprises par le Conseil durant les trois dernières années (2000-2003). Afin de remplir les missions définies dans ses statuts, le Conseil a organisé ses activités autour de quatre fonctions :

1. Sensibiliser le grand public à l'importance des questions de l'eau;
2. Fournir un Forum de discussion où tous les acteurs de tous les secteurs du monde de l'eau puissent débattre de ces questions;
3. Mettre en place un réseau où les membres puissent partager les informations et les ressources et collaborer à divers projets;
4. Faire des problèmes de l'eau une priorité sur l'agenda des hommes politiques et des décisionnaires.

La première partie de ce rapport présente les progrès et résultats des activités et des projets entrepris par le Conseil.

La seconde partie du rapport décrit les outils utilisés et les produits de ces activités. Ils sont tous d'une façon ou d'une autre liés à la communication : publication de rapports et revues, organisation de conférences internationales, développement des relations avec la presse et le public, création de récompenses et prix internationaux.

Beaucoup de temps et d'énergie ont également été consacrés au "Développement de l'organisation". Le Conseil gagne progressivement en maturité et son identité en clarté. Des modifications de structure ont été préparées pour aider et accompagner cette transformation. Une nouvelle commission et des comités ont été formés (la Commission sur les affaires légales et financières, le Comité institutionnel et de gouvernance, et le Comité scientifique et technique)

Le Bureau et le Secrétariat du Conseil ont entrepris des démarches pour renforcer nos capacités et valoriser le travail de ses membres en particulier s'il est lié aux communications internes et externes, aux relations avec la presse et aux activités techniques. Cependant, ce développement des activités du Conseil, notamment de ses activités techniques, nécessite un soutien financier supplémentaire. Il nous est indispensable d'accroître nos financements et de diversifier nos ressources afin de créer un climat de stabilité et des conditions de travail durables pour le Conseil.

Nous avons pris note du fait que de nombreuses institutions, particulièrement celles issues de pays en voie de développement, estiment que le montant de la cotisation pour adhérer au Conseil est trop élevé. Nous souhaitons accroître et d'élargir notre base de membres, et avons aussi besoin de renforcer notre base financière solide pour assurer les besoins opérationnels du Conseil à long terme. Pour répondre au désir, exprimé par bon nombre de nos membres et par la communauté de l'eau, de démocratisation et de représentativité accrue du Conseil, nous procédons actuellement à la révision de nos statuts et de notre règlement intérieur et ce afin d'améliorer notre procédure administrative et notre gouvernance.

Ces aménagements sont présentés dans la troisième partie de ce rapport.

Enfin, la quatrième partie tente de définir les directions que le Conseil pourra prendre dans un proche avenir. En effet, le Conseil mondial de l'eau est une organisation encore jeune (il a été créé en 1996) et la plupart de ses missions sont encore à réaliser. Au-delà de la sensibilisation, le vrai défi est d'augmenter significativement les ressources financières consacrées à l'eau, de développer et d'instaurer de nouveaux moyens pour les gérer. Ces nouveaux moyens exigent de nouvelles méthodes pour prendre en charge la complexité des problèmes de l'eau, intégrant ses divers secteurs et impliquant ses différents acteurs décisionnaires. Cette question complexe mérite d'être placée en priorité dans l'agenda du Conseil pour les années à venir.

Marseille, août 2003

**Daniel Zimmer**

## Chapitre 1 De la Vision à l'Action

Le 2<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau – « De la Vision à l'Action » – qui s'est tenu à La Haye en 2000 a engendré de nombreux débats sur la *Vision mondiale pour l'eau* et le *Cadre pour action* qui y est associé et qui porte sur l'état et la propriété des ressources en eau, de leur potentiel de développement, des modèles de financement et de gestion, et de leur impact sur la pauvreté, le développement social, culturel et économique et l'environnement. La Déclaration ministérielle a établi les sept priorités suivantes, indispensables à notre futur: satisfaire les besoins fondamentaux en eau, assurer l'approvisionnement en eau, protéger les écosystèmes, partager les ressources en eau, gérer les risques, évaluer le prix de l'eau et gérer l'eau de manière judicieuse.

L'un des principaux objectifs de ce Forum a été de passer de la réflexion à l'action. Mettre en place des actions ne relève pas des compétences du Conseil, mais face aux multiples problèmes non résolus, le Conseil a ouvert la discussion sur les priorités à identifier.

Lors de la 2<sup>ème</sup> Assemblée Générale, qui a eu lieu à Marseille en octobre 2000, le Conseil s'est de nouveau penché sur les fondements de la *Vision* et du *Cadre pour Action*, ce qui a amené à la définition des priorités suivantes:

- politique et gouvernance de l'eau,
- financement des infrastructures et de la gestion de l'eau,
- changements globaux et sécurité de l'eau,
- stabilisation des multiples utilisations de l'eau,
- gestion des conflits et réduction de la pauvreté par une gestion intelligente de l'eau.

Sur la base de ces priorités, des programmes ont été développés et mis en place en partenariat avec d'autres acteurs clés.

Le Global Water Partnership (GWP, Partenariat mondial de l'eau) a choisi « La politique et la gouvernance de l'eau » comme thème pour son *Dialogue sur l'Eau et la Gouvernance*. Un Comité d'experts sur le *Financement des Infrastructures de l'Eau* a été établi en coopération avec le GWP, sous la présidence de M. Michel Camdessus – ex-directeur du Fonds monétaire international (FMI). Les thèmes « sécurité de l'eau », « stabilisation des multiples utilisations de l'eau » et « gestion des conflits » ont été inclus dans le *Dialogue sur l'Eau, la Nourriture et l'Environnement* (Dialogue on Water Food and Environment, DWFE), dans le *Dialogue sur l'Eau et le Climat* (Water and Climate, DWC) et le *Dialogue sur l'Eau et la Politique* (Water and Politics, qui fait partie du DWFE); le Conseil a participé et participe toujours à leur mise en place, en partenariat avec de nombreux membres. Toutes ces activités doivent s'inscrire dans un contexte durable de réduction de la pauvreté et d'amélioration de l'environnement.

Le Conseil a également mis en place le groupe Action Eau, dont l'objectif était d'analyser dans quelle mesure les engagements pris lors du 2<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau ont été appliqués, quelles actions ont été mises en route et quelles approches ont été adoptées avec succès.

Dans les chapitres suivants, le rôle du Conseil au sein de ces divers programmes, de leur implantation et de leur impact seront décrits de façon plus détaillée.

## Actions pour l'eau dans le monde

L'un des engagements pris lors du 2<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau en mars 2000 était la mise en œuvre d'un système de contrôle des actions issues du Forum ou *Vision mondiale pour l'eau*. Cet engagement est devenu réalité avec la création d'un groupe Action Eau dans les locaux du Conseil mondial de l'eau au cours de l'été 2001. Sa mission était de rédiger un rapport complet des *Actions pour l'eau dans le monde* pour le 3<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau par la recherche, la collecte, l'analyse et la synthèse du maximum d'informations et d'actions liées à l'eau durant la période allant de mars 2000 à mars 2003, afin de décrire les progrès réalisés et les secteurs nécessitant davantage d'efforts.

### Encadré n°.1. Recommandations des *Actions pour l'eau dans le monde*

L'eau est l'affaire de tous. Chacun, comme individu, communauté, organisation publique ou privée, gouvernement ou organisation internationale, doit prendre ses responsabilités pour sécuriser notre planète en eau. Chacun a son rôle à jouer dans l'engagement pour ces priorités:

1. Les gouvernements et les autorités locales doivent reconnaître l'importance de l'eau pour le développement et la réduction de la pauvreté, en intégrant dans les stratégies et les schémas directeurs pour tous les secteurs de EESAB (approvisionnement en eau et assainissement, énergie, santé, agriculture, biodiversité et écosystèmes)
2. Les gouvernements et autorités locales doivent augmenter les investissements pour le développement de l'eau
3. Les institutions financières internationales et les donateurs bilatéraux doivent en priorité soutenir les pays qui assument leurs responsabilités envers l'eau, comme établies ci-dessus
4. Les gouvernements et les institutions financières internationales doivent adopter des mesures pour attirer le financement d'infrastructures
5. Les institutions internationales doivent accroître la compréhension et sensibiliser davantage le public aux bénéfices de l'eau et d'une meilleure gestion de l'eau
6. Les fournisseurs de services doivent améliorer la qualité et l'efficacité de leurs services d'approvisionnement, d'exploitation et de maintenance
7. Les Nations Unies, en préparant leur déclaration pour la Décennie de l'éducation au développement durable, doivent prendre en compte le rôle primordial de l'eau dans le développement durable
8. Les gouvernements doivent développer la formation de capacités pour les nouvelles institutions créées par la décentralisation et les nouveaux rôles et tâches qui leur sont assignés
9. Les gouvernements, l'industrie, l'agriculture et les populations dans leur vie de tous les jours doivent contribuer à l'éradication de la pollution et s'assurer que le développement n'amplifie le phénomène de la pollution
10. Les organisations communautaires, les ONG, les secteurs public et privé, les administrations locales et les gouvernements nationaux doivent travailler de concert pour une meilleure gestion de l'eau, car l'eau est l'affaire de tous
11. Les institutions internationales doivent faciliter la coopération dans la gestion commune des systèmes hydriques transfrontaliers
12. Les administrateurs de l'eau, en collaboration avec les scientifiques sur l'eau et le climat, doivent développer des moyens pour s'adapter à la variabilité du climat et réduire les souffrances humaines causées par les inondations et la sécheresse
13. Les institutions internationales doivent établir un système de contrôle mondial couvrant l'état des ressources en eau, les activités du secteur de l'eau, et les progrès réalisés dans le cadre des Objectifs de développement du millénaire

Source : *Actions pour l'eau dans le monde: Faire jaillir l'eau pour tous*

Les activités suivantes ont été répertoriées: développement de programmes de gestion des ressources en eau, études d'évaluation, développement d'indicateurs, programmes de contrôle, création de bases de données et de bases de connaissances, dialogues internationaux et activités de réflexion sur les techniques de gestion de l'eau, politiques, financement, et évaluation des engagements pris à La Haye. Plus de 3000 actions ont été rassemblées à travers ce travail, illustrant de nombreux succès pour l'eau et proposant un large éventail de solutions pour son avenir.

Le rapport "*Les Actions pour l'eau dans le monde: Faire jaillir l'eau pour tous*" constitue une contribution majeure du Conseil mondial de l'eau au 3<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau. Ce rapport rassemble les résultats des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> Forums, et présente une vue d'ensemble et une analyse des milliers d'actions entreprises et qui traitent les priorités urgentes identifiées dans la *Vision mondiale pour l'eau*. En publiant, au cours de ses deux années de mission, deux rapports préliminaires largement distribués dans la communauté de l'eau, le groupe Action Eau s'est efforcé de garantir que ce rapport reflète au mieux la diversité des opinions et les réactions suscitées par son processus participatif. Le CD-Rom qui accompagne le rapport contient une base de données des actions sur laquelle l'analyse du rapport est fondée, ainsi que des documents, programmes mondiaux innovant dans le secteur de l'eau, projets dans l'eau couronnés de succès (planification, préparation ou mise en place), recherches et études appliquées, campagnes de sensibilisation, politiques, législation et réformes institutionnelles.

Ce rapport est unique du fait qu'il décrit des actions en cours depuis ces trois dernières années, qu'il en a exposé les conclusions pour débat public durant le 3<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau et qu'il analyse les aboutissements de celui-ci sous forme d'engagement au débat. Il nous donne une image précise de tous les problèmes du secteur de l'eau, et des tentatives pour les résoudre. Il témoigne que les solutions aux problèmes de l'eau dans le monde ne sont ni simples ni rapides. Cependant, les actions pour l'eau montrent que des solutions ont été trouvées pour bon nombre de problèmes, ou sont en cours de développement. Pour parvenir aux Objectifs de développement durable (Millennium Development Goals, MDGs) d'ici 2015, il faudra développer et multiplier ces actions afin de s'assurer que l'eau jaillisse vraiment pour tous.

La base de données des actions administrée sur le web a permis à d'autres groupes d'intérêt d'utiliser le logiciel. Le Conseil est engagé dans un partenariat avec le *Youth World Water Forum* (Forum mondial de l'eau des jeunes): ceux-ci utilisent la base de données dans un but de contrôle de leurs actions, et en contrepartie leurs actions sont automatiquement ajoutées à la base.

L'utilité de l'opération a été clairement reconnue, et beaucoup ont souligné les efforts de contrôle, en particulier dans le cadre de la réalisation des MDGs.

## **Financement des infrastructures**

Lors de la Conférence de Rio sur l'Environnement et le Développement en 1992, il a été dit que des ressources financières supplémentaires seraient nécessaires au développement durable et à la réduction de la pauvreté. L'eau douce a été identifiée comme un problème majeur, nécessitant d'importantes ressources supplémentaires.

### **Encadré 2. Le Groupe Action Eau**

Francois Guerquin, Coordinateur, détaché par le Groupe des Eaux de Marseille,

Tetsuya Ikeda, détaché par le Gouvernement du Japon,

Vedat Ozbilen, détaché par le GAP (projet pour l'Anatolie du Sud), Turquie.

Tarek Ahmed, détaché par le Ministère de l'Irrigation et des Ressources en Eau, Egypte,

Mi Hua, détachée par le Bureau de Santé Publique de Guangxi, Chine,

Marlies Schuttelaar, détachée par le Gouvernement des Pays-Bas

Lors du 2<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau de La Haye en mars 2000, la Commission mondiale de l'eau a déclaré à la Conférence ministérielle qu'un investissement estimé à 100 milliards de dollars par an dans le secteur de l'eau était nécessaire, en complément des actuels 80 milliards de dollars de dépenses annuelles, afin d'assurer les infrastructures indispensables pour une population mondiale qui ne cessera de croître au cours des 25 prochaines années, ainsi que pour les besoins de l'agriculture et le contrôle de la pollution.

En réponse à cet appel, le Conseil mondial de l'eau, le Secrétariat du 3<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau et le GWP se sont unis pour parrainer un Comité d'experts chargé de réfléchir à des solutions aux futurs besoins financiers mondiaux du secteur de l'eau. Présidé par Michel Camdessus, ce comité est constitué de personnalités impliquées dans le financement d'investissements pour les infrastructures de l'eau, de gestionnaires financiers, donateurs, gérants du monde de l'eau, ONG et scientifiques.

Le rapport publié par le Comité *Financement de l'eau pour tous* a été largement remarqué et discuté à l'occasion du 3<sup>ème</sup> Forum et de la Conférence ministérielle, et un certain nombre de ses propositions sont déjà étudiées et adoptées.

La bonne nouvelle apportée par le Comité est que les exigences financières peuvent être satisfaites et financées si toutes les institutions financières, les gouvernements centraux et décentralisés, les entreprises publiques et privées et la société civile coopèrent pour faire face à ce défi. Cela signifie que les entités souveraines et les entreprises devraient accéder plus facilement aux marchés financiers, et que les Institutions financières internationales (IFI) et les gouvernements centraux devraient le permettre. Tout en assurant un contrôle public des ressources, l'implication du secteur privé dans la fourniture de services de l'eau et le financement d'investissements pourraient aussi apporter une aide dans le futur, mais cela exige des cadres réglementaires prévisibles et transparents protégeant de manière égale les intérêts des investisseurs et des consommateurs.

Le Conseil et le GWP ont établi un « groupe de suivi » (Follow-Up Group, FUG) afin d'inciter les institutions à prendre en considération les conclusions et recommandations du Comité d'experts mondial sur le financement des infrastructures de l'eau, et afin de contrôler les actions (et leur efficacité) des gouvernements centraux, des agences et des ONG, des banques et des investisseurs privés, des donateurs et des agences de financement internationales, et enfin des agences des Nations Unies. Les activités de suivi comprennent:

- Information et débat au Sommet du G8 à Evian afin d'amener les problèmes de financement sur le devant de la scène des chefs d'Etats
- Développement d'un composant spécifique au financement dans le programme de contrôle, en instaurant un groupe de personnes qui agiront en tant que "tour de contrôle", observant le développement général du financement et finançant des outils pour le secteur de l'eau
- Envoi d'un courrier au Secrétaire Général des Nations Unies lui demandant de mettre en place un groupe d'« érudits »
- Création et mise en activité d'un « groupe de pression » – groupe de ministres et d'érudits issus du secteur du financement de l'eau chargés d'amener les recommandations du Comité d'experts à l'ordre du jour des Instituts de financement internationaux pour débat (tel que la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement et la Banque interaméricaine de développement)
- Développement de modes pour les prêts et l'accès aux marchés financiers

Le Conseil relie également divers composants du financement des infrastructures avec certains de ses autres programmes, comme les avantages de l'eau et de sa gestion avisée, le suivi des Actions pour l'Eau dans le Monde et le Dialogue sur l'Eau et la Politique.

Le Comité d'experts insiste aussi sur le fait que l'eau ne faisait pas assez souvent et pas suffisamment partie des priorités dans un grand nombre de pays, pour des raisons qui devront être déterminées et mieux comprises.

### **Encadré n°3. Comité d'expertise sur le financement des infrastructures de l'eau: Conclusions et Propositions**

#### **Conclusions**

1. Les fonds destinés aux infrastructures de l'eau doivent être approximativement multipliés par deux, et l'augmentation doit provenir de toutes les sources possibles
2. Les gouvernements n'ont en pratique pas accordé suffisamment d'importance ni de moyens au secteur de l'eau. Ce secteur tendant à être décentralisé, des politiques doivent être instaurées aux niveaux appropriés
3. Les institutions du secteur doivent sérieusement être réformées si elles doivent absorber efficacement les financements accrus. Un grand effort de formation des capacités est exigé, avec le soutien des donateurs et des autres parties
4. Un recouvrement durable des coûts est indispensable, provenant à la fois des fonds internes supplémentaires générés et des gouvernements créant un cadre futur stable au transfert de revenus
5. Les responsabilités en matière d'eau ont été transférées aux entités locales, ce qui est un pas en avant, mais sans conférer suffisamment de pouvoirs, de ressources humaines et de finances pour que cela fonctionne
6. Les organisations communautaires locales et les entreprises locales sont vitales pour améliorer les services et nécessitent d'un meilleur accès aux ressources et aux pouvoirs pour cela. Les ONG orientées vers les services peuvent être un soutien utile
7. Les emprunts internationaux et les investissements de capitaux dans l'eau ont été jusqu'ici faibles et en constant déclin; les banques et les compagnies privées sont maintenant plus informées que jamais sur le compromis risque-récompense
8. Les aides officielles au secteur de l'eau ont aussi diminué, mais il y a bon espoir pour que la situation s'inverse, pourvu que le secteur soit restructuré pour l'absorber efficacement. Les augmentations des aides devront être bien ciblées et bien utilisées afin de stimuler d'autres sources de fonds
9. Le fameux risque des projets, incluant le risque d'échange international, a un réel effet dissuasif qu'il faut affronter si les emprunts et capitaux internationaux doivent être attirés vers les projets du secteur de l'eau dans les nouveaux marchés

#### **Propositions:**

1. Chaque pays doit instaurer une politique et un programme national pour l'eau, comprenant des programmes spécifiques destinés à répondre aux MDGs, et au-delà de cela, les pays doivent faire un rapport annuel de leurs accomplissements dans le cadre des MDGs pour l'eau. Les gouvernements doivent fournir aux fournisseurs de services en eau un cadre de revenus public et prévisible, et créer les conditions nécessaires au financement privé, avec une réglementation
2. Les gouvernements centraux doivent instaurer de meilleures relations financières avec les entités souveraines, ayant des responsabilités majeures envers l'eau, comme les gouvernements locaux et les services publics de l'eau
3. Le public et les fournisseurs d'eau privés doivent tous deux être capables d'emprunter une plus grande partie de leur capital localement, limitant ainsi les risques des échanges à l'étranger
4. Les fournisseurs de services de l'eau devraient obtenir suffisamment de revenus pour couvrir leurs coûts fixes, et devraient développer des politiques durables de recouvrement des coûts à long terme, anticipant ainsi les futurs besoins en liquidités
5. Le financement du développement de capacités dans les institutions de l'eau devrait être une priorité à l'utilisation de l'Aide Publique au Développement
6. La corruption pose problème dans le secteur privé comme dans le secteur public. Des standards d'intégrité devraient être étudiés, acceptés et instaurés par toutes les parties concernées
7. Le Comité recommande la création d'un Fonds Tournant constitué de subventions pour financer les coûts publics de la préparation et la mise en place de projets complexes, dont les participations du Sector Private et autres structures innovatrices

## Partenariats public-privé

Les Partenariats public-privé constituent des sujets controversés sur lesquels le Conseil a été amené à travailler durant ces trois dernières années. Le Conseil reconnaît qu'il est nécessaire d'établir un dialogue sur cette question, et que les partenariats devraient en fait être tripartites, impliquant également les communautés locales. Deux activités principales ont été organisées:

1. Un évènement parallèle a été organisé en collaboration avec l'Institut de la Gestion Déléguée de Paris, sous la forme d'un séminaire sur le thème *Partenariats public-privé pour les Infrastructures de l'eau* au cours de la Conférence Internationale sur l'Eau Douce de Bonn, du 3 au 7 décembre 2001. Ce séminaire traitait des aspects institutionnels, légaux et pratiques des partenariats et a permis aux participants d'identifier les secteurs dans lesquels ces partenariats pouvaient être désirables ainsi que les éventuels facteurs clés du succès dans un environnement contrôlé par les opérateurs publics.
2. Les Partenariats public-privé firent l'objet de controverses à Kyoto. Le Conseil a organisé une session-débat au cours du 3<sup>ème</sup> Forum avec le « Conseil des Canadiens » (Council of Canadians) sur des questions concernant ces partenariats public-privé. La discussion à Kyoto entre les partisans et les détracteurs d'une participation du secteur privé s'est transformée en une véritable confrontation idéologique avec les groupes "anti-privatisation", très sensibles aux sujets de la mondialisation et de la libéralisation du commerce. Ces groupes ont également attiré l'attention sur le possible conflit d'intérêt dans la gestion des ressources en eau et des services de l'eau. La discussion a porté principalement sur la propriété des ressources publiques telles que l'eau, leur gestion, les principes directeurs d'une politique de tarification et le problème éthique des profits réalisés sur des services publics.

Une réelle privatisation du secteur de l'eau signifierait que la propriété des ressources en eau et les politiques de tarification seraient entre les mains du secteur privé. Le Conseil mondial de l'eau ne partage pas cette idée. La position du Conseil est la suivante: (1) il existe toute une série de solutions possibles pour gérer avec succès les services de l'eau (2) les autorités locales devraient pouvoir faire leurs propres choix en tenant compte de leurs capacités et des souhaits de leurs électeurs. L'un des dangers liés à une possible confrontation sur la question des Partenariats public-privé est que celle-ci écarte la discussion de la question de la nécessité de formation de capacités et de consolidation du secteur public, qui est en charge de 97% des services de l'eau dans le monde. Le dialogue doit continuer, mais ce point ne doit pas être oublié.

## Dialogue sur l'eau et le climat

Il y a peu d'échanges entre les responsables des mondes de l'eau et du climat. La conception des infrastructures de l'eau est basée sur des records historiques et leur gestion sur les stations d'observation hydrologique. Ainsi le besoin de rechercher des prévisions météorologiques à court et à long terme ne s'est pas fait ressentir. Les météorologues deviennent de plus en plus forts dans la prévision des conditions climatiques extrêmes, et les décèlent de plus en plus tôt. Une connaissance chaque jour plus approfondie de processus tels que celui du phénomène « El Niño » signifie également que la variabilité saisonnière du climat peut être anticipée avec plus d'assurance dans les régions affectées. Cependant, ayant eu peu d'échanges avec le secteur de l'eau, les climatologues ne sont en général pas informés du type de prévisions et d'outils de modélisation utiles aux administrateurs du monde de l'eau. Leurs systèmes de prévision et d'alerte sont conçus surtout pour apporter de l'aide aux plans d'urgence et aux opérations de sauvetage.

Le *Dialogue sur l'Eau et le Climat* (Dialogue on Water and Climate, DWC) a démarré avec le soutien du gouvernement des Pays-Bas et d'un consortium d'organisations, dont le Conseil, en

septembre 2001. Son but était de réunir des dirigeants du monde de l'eau et des spécialistes en climatologie, de sensibiliser aux implications du climat, et d'échanger les connaissances et les expériences. Le DWC a lancé quelques 18 dialogues, du niveau national et régional jusqu'au niveau du bassin versant. Ces dialogues individuels ont été couronnés de succès, abordant les implications des variations et modifications climatiques dans leurs propres situations. Le concept de dialogue est recommandé comme modèle utile pour que les pays adaptent leur situation tout en répondant au défi de la gestion de l'eau avec un climat changeant. Le rapport sur ce dialogue a été présenté sous le thème « Eau et Climat » lors du 3<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau. L'une des recommandations issues du bref exposé sur ce thème indique que ce dialogue sur le climat est une activité à poursuivre.

Suite à la forte demande des régions, le gouvernement des Pays-Bas a donné son accord pour que les fonds restants du DWC soient utilisés pour poursuivre les activités du dialogue. Une première proposition à l'établissement d'un Programme Coopératif sur l'Eau et le Climat a été soumise lors d'une réunion du Comité Directeur International du DWC à Stockholm au mois d'août et a reçu un fort soutien. La proposition est actuellement peaufinée et on recherche le support de donateurs. Le Conseil devrait poursuivre son rôle de partenaire-dirigeant dans les activités en cours.

## **Dialogue sur l'Eau, la Nourriture et l'Environnement**

Le 2<sup>ème</sup> Forum a révélé le conflit entre les besoins humains et écologiques en eau. 1,4 milliard de personnes au moins vivent dans un bassin où l'utilisation courante de l'eau empiète déjà lourdement sur les exigences écologiques. Le total des besoins humains et écologiques dépassant largement les ressources disponibles, il est urgent de mettre au point une approche prenant en compte les divers acteurs afin de faire les choix nécessaires pour allouer les ressources en eau en fonction des priorités. Les écosystèmes ne sont pas seulement consommateurs d'eau, mais ils produisent également des services en eau tout aussi importants. Les flux environnementaux, en ce qui concerne leur quantité, qualité et débit, sont une composante essentielle de la gestion des captages.

Le Conseil faisant partie des partenaires fondateurs<sup>1</sup>, participe au *Dialogue sur l'Eau, la Nourriture et l'Environnement* afin de développer et de comprendre les processus du dialogue entre les divers acteurs, d'établir un rapprochement spécialement entre les secteurs de l'eau et de l'environnement, et de développer des mécanismes écologiquement durables et socialement acceptables pour augmenter la productivité de l'eau pour la nourriture et la vie. Il est essentiel de prolonger ces programmes pour instaurer des discussions, créer des dialogues, aider les secteurs à se comprendre les uns les autres et aider à adopter des choix acceptables et bien fondés sur l'allocation de l'eau.

Le Conseil participe à ces dialogues à travers deux programmes: *Le Commerce de l'eau virtuelle* et *L'eau et la politique*. De plus, les *Actions pour l'eau dans le monde* servent de base de connaissance au dialogue.

### *Commerce de l'eau virtuelle*

En collaboration avec d'autres institutions, le Conseil mondial de l'eau s'est engagé à encourager et mettre en place des débats et recherches sur les implications naturelles, sociales, écologiques, économiques et politiques de l'utilisation du commerce de l'eau virtuelle comme un outil

---

<sup>1</sup> Partenaires du Dialogue: FAO,GWP,IFAP, IUCN, ICID, IWMI, PNUE, OMS, WWF, CME

stratégique de la politique de l'eau, qui est de relier l'eau, la nourriture et les politiques de commerce à divers niveaux.

Au 3<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau, la session sur *L'Eau virtuelle: commerce et géopolitique* a attiré plus de 200 participants issus de différents groupes de la société comme des employés de gouvernements, des chercheurs, des représentants d'ONG, des écologistes, des anti-mondialistes et des donateurs.

L'objectif de la session était de permettre une meilleure compréhension de l'eau virtuelle et de son commerce, et de partager des opinions et des idées sur son application et ses conséquences. Cette session a établi que le commerce de l'eau virtuelle entre les nations pourrait aider à soulager la pression exercée sur les rares ressources en eau et contribuer à atténuer la pénurie en eau aux niveaux local et mondial. Cependant, instaurer l'eau virtuelle comme option politique exige une compréhension plus approfondie de l'impact du commerce de l'eau virtuelle sur la situation locale, sociale, écologique, économique et culturelle. La sécurité alimentaire locale, nationale et régionale doit être renforcée par des accords appropriés sur le commerce de produits agricoles, tout en respectant le droit de la nation à la souveraineté alimentaire.

La session a également recommandé de développer un indicateur de référence pour l'eau, qui, tout comme l'indicateur écologique (relatif à l'utilisation de la terre), permettrait de comprendre la durabilité de la gestion des ressources en eau par pays.

Le Conseil a également lancé une conférence par courrier électronique afin de prolonger les discussions entamées à Kyoto et de renforcer la compréhension de différents points de vue sur les impacts du commerce de l'eau virtuelle. D'autres activités vont être développées, comme le développement et la diffusion de procédures et de normes comptables communes pour l'eau virtuelle, le développement de l'indicateur de référence pour l'eau, d'outils pour analyser l'impact de l'eau virtuelle sur les conditions socio-économiques et culturelles locales et pour analyser l'impact d'un changement de régime alimentaire sur les ressources en eau.

### *Eau et politique*

Un programme sur l'eau et la politique a été lancé suite aux recommandations énoncées après la 2<sup>ème</sup> Assemblée Générale. Le premier pas de ce programme a été la mise en place d'un projet avec IUCN, qui a accepté d'ajouter une dimension analyse politique à certains de ses projets.

Les objectifs du programme sont d'apporter une meilleure compréhension des processus politiques relatifs aux prises de décisions sur les questions de l'eau, des raisons pour lesquelles certaines réformes sont couronnées de succès et d'autres non, et de la manière dont les structures de pouvoir dirigent les structures de gouvernance.

Le programme devra engendrer quatre études de cas par lesquelles, à travers un processus d'analyse de situation et d'identification des problèmes, les acteurs concernés pourront s'entraîner à la gestion de réseaux politiques. En engageant les hommes politiques plus avant dans le dialogue sur la politique de l'eau, des stratégies se concevront afin d'inviter les acteurs clés à un soutien financier et politique de long terme. Dans ce contexte, les processus politiques et les structures de pouvoir importants seront identifiés, et des leçons seront tirées des activités au niveau local des bassins et au niveau national. Les bassins versants concernés par les études de cas sont : le Mexique (Costa de Chiapas), le bassin versant Pangani (Tanzanie/Kenya), le fleuve Volta au Ghana et au Burkina Faso et le bassin versant du fleuve Mekong (Thaïlande, Cambodge, Laos). Ces études de cas seront accompagnées d'une analyse globale.

Le Conseil a reçu une contribution financière du gouvernement des Pays-Bas pour lancer le programme sur *L'Eau et la Politique*. Un atelier sera organisé avant la fin 2003 pour perfectionner l'élaboration de ce programme.

## Chapitre 2 Forum, Événements et Communication

### Le 3<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau

Le Forum mondial de l'eau est le principal événement du Conseil mondial de l'eau. Organisé tous les trois ans, le Forum joue un rôle important pour l'accroissement de la sensibilisation aux principaux problèmes de l'eau, et s'efforce de les mettre plus en avant sur l'agenda des politiques nationales et internationales et des décideurs.

Le 3<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau s'est déroulé au Japon à Kyoto, Shiga et Osaka, et a été l'aboutissement de trois années de préparation intensive, de procédures et de développement d'un réseau de relations par le Conseil mondial de l'eau et le Secrétariat du 3<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau. Le programme final contenait 351 sessions réparties en 38 thèmes. Le format mis en place à La Haye fut de nouveau. Une Conférence ministérielle, une *Foire aux activités* et un *Festival du film* ont été organisés en marge de la conférence principale, ce qui a créé un climat idéal pour aborder de délicates questions telles que les moyens de parvenir aux Objectifs de Développement du Millénaire.

Le Conseil a été présent à chaque étape de la préparation du Forum. Le Comité d'organisation du 3<sup>ème</sup> Forum, co-présidé par le Dr Mahmoud Abu-Zeid et M. Ryutaro Hashimoto, Président du Comité National d'Organisation japonais, a été mis en place dès juin 2001 et s'est réuni à plusieurs occasions durant la période de préparation.

Depuis l'installation du Secrétariat du 3<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau à Kyoto, le Bureau et le Secrétariat du Conseil sont restés en relation permanente avec le personnel japonais, privilégiant la communication et la coopération de manière transparente. Les activités de relations publiques ont été développées de manière coordonnée. Les outils de communication du Conseil, comme la *Lettre d'actualité* et le site web, ont également servi à la diffusion des informations ainsi que la promotion des activités.

Ainsi, le groupe Action Eau a pu superviser les discussions du Forum sur « L'Eau Virtuelle » et utiliser les messages envoyés par le projet « Une Voix pour l'Eau », qui étaient inclus dans la base de données et le rapport des « Actions pour l'eau dans le monde ».

Le rapport préparé par le groupe Action Eau, *Actions pour l'Eau dans le Monde : faire jaillir l'eau pour tous* a été la principale contribution du Conseil au Forum. Les conclusions tirées des centaines d'actions collectées ont servi de base à un débat public au cours du Forum.

De nombreux membres du Conseil ont été très actifs dans la préparation et la réalisation des sessions du Forum.

Le Conseil a organisé et co-organisé plusieurs sessions, et a également servi de coordinateur pour les thèmes suivants :

- *Financement des infrastructures de l'eau* en partenariat avec le GWP
- *Barrages et développement durable* avec le PNUE
- *Partenariats public-privé* avec le « Conseil des Canadiens »
- *Journées régionales de la méditerranée et du Moyen-Orient* en partenariat avec le GWP, MEDTAC et la Banque Mondiale.

Le Secrétariat du Conseil a préparé un rapport d'analyse du Forum qui est présenté dans un autre document.

### *La Conférence ministérielle*

La Conférence ministérielle a été organisée par le Ministère des affaires étrangères du Japon. Elle a réuni quelques 1300 délégués venus de 170 pays, dont 130 représentants au niveau ministériel. La discussion durant la Conférence s'est portée principalement sur les Actions pour l'Eau dans le Monde et sur la Déclaration Ministérielle. Le Conseil comptait parmi les participants à la Conférence, et en tant que tel a été invité à préparer ses propres engagements.

### **Autres événements internationaux**

La participation aux grandes conférences internationales permet au Conseil de bénéficier d'une large visibilité. Ces conférences sont des opportunités uniques de communiquer sur les objectifs et les moyens d'y parvenir, de sensibiliser l'opinion et de se rapprocher des autorités politiques des secteurs de l'eau, au niveau régional comme national. Cela a été le cas lors des événements majeurs suivants :

#### *Symposium international de l'eau de Stockholm*

Chaque année, le Conseil participe activement au Symposium international de l'eau de Stockholm. La location d'un stand permet de communiquer sur les activités en cours. Des ateliers et conférences sont organisés. Et l'occasion est saisie de développer des programmes communs avec le GWP ou d'autres partenaires.

#### *Symposium international sur la gestion de l'eau urbaine, Marseille, 18-20 juin 2001*

Avec le Programme hydrologique international de l'UNESCO, l'un des membres constituants, le Conseil mondial de l'eau, l'Académie de l'eau, la Ville de Marseille et le Groupe des Eaux de Marseille ont fourni un soutien logistique et organisationnel à la préparation du symposium intitulé "Frontières à la Gestion de l'Eau Urbaine : Impasse ou Espoir?". Plus de 150 ingénieurs, scientifiques et planificateurs urbains en provenance de 51 pays y ont assisté.

#### *Conférence internationale sur l'eau douce, Bonn, 3 au 7 décembre 2001*

La conférence de Bonn a marqué une étape importante sur la route de Johannesburg et du 3<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau de Kyoto. 2300 délégués venus de 135 pays y ont assisté, dont environ 50 ministres. 27 délégués représentaient le Conseil.

Le Conseil, en collaboration avec l'Institut de la gestion déléguée, a organisé un séminaire en parallèle sur le thème des Partenariats public-privé pour les infrastructures de l'eau, traitant des problèmes institutionnels, légaux et pratiques de la participation du secteur privé.

#### *Sommet mondial pour le développement durable, Johannesburg, Dôme de l'Eau, 28 août au 3 septembre 2002*

A Johannesburg, dans le cadre d'une initiative du gouvernement des Pays-Bas, toute la communauté de l'eau s'est trouvée rassemblée en un lieu unique : le Dôme de l'Eau (Water Dôme). Le Conseil, un des principaux acteurs de ce Dôme, prit une part importante au processus de préparation du Sommet.

Dans le but de faire entendre une voix commune et de faire preuve de leur souhait de coopération, le GWP, le Secrétariat du 3<sup>ème</sup> Forum et le Conseil ont partagé un même pavillon sous le slogan « One world, One water » (Un même monde, une même eau), collaboration qui s'est révélée très fructueuse. Le pavillon, décoré de manière très attractive avec posters et panneaux colorés, a attiré des centaines de visiteurs. Plusieurs organisations membres ont

profité de l'occasion pour se faire représenter sur le stand du Conseil en envoyant du matériel promotionnel à distribuer.

Les médias étaient largement représentés. Le Conseil était l'une des organisations soutenant le programme de formation de journalistes de pays en voie de développement « réseau de médias » (media network) de la Banque mondiale, une formation relative aux questions du secteur de l'eau liées au 3<sup>ème</sup> Forum.

La participation du groupe Action Eau et leurs efforts d'information par une participation quotidienne aux réunions et par des démonstrations en direct de la base de données des Actions pour l'Eau dans le Monde ont contribué à instaurer une interaction positive avec les visiteurs, et ont permis de recueillir des données essentielles pour la préparation de leur rapport.

En partenariat avec le GWP s'est tenue la session Résoudre les Problèmes de l'Eau: Trouver les Financements qui a entraîné une bonne participation des experts et des participants au Sommet. Dr Mahmoud Abu-Zeid, Sa Majesté le Prince d'Orange et de hauts dignitaires d'ONG et d'agences donatrices composaient le panel d'experts.

La forte mobilisation de la communauté de l'eau a accru la sensibilisation parmi la communauté internationale sur le rôle clé que joue l'eau pour le développement durable et pour la réalisation des Objectifs de Développement du Millénaire. L'objectif de réduire de moitié le nombre de personnes n'ayant pas accès à l'assainissement a été adopté à Johannesburg.

### *Sommet du G8, Evian, 1<sup>er</sup> au 3 juin 2003*

Le Conseil s'est engagé auprès d'autres organisations internationales à faire entendre sa voix lors de la réunion du G8 qui s'est récemment tenue à Evian, en France, au cours de laquelle le gouvernement français a pris l'initiative d'amener les problèmes liés à l'eau sur la table de discussion et de leur donner priorité sur l'ordre du jour. Le Conseil et le Secrétariat du 3<sup>ème</sup> Forum ont tenu informés les chefs d'Etat des conclusions du Forum par un courrier officiel, et ont demandé un soutien politique et financier pour développer les aspirations des participants au Forum.

De la même façon, un courrier signé conjointement avec le GWP a été envoyé aux chefs d'Etat des pays du G8, leur demandant d'apporter leur soutien en réfléchissant aux recommandations qu'ils pourraient adopter dans le cadre du Comité d'experts sur le financement des infrastructures de l'eau.

En collaboration avec certaines organisations membres (Green Cross International, IUCN, le Secrétariat international pour l'eau) et d'autres partenaires (le GWP, le Programme solidarité eau, le Réseau international des organismes de bassins et le WWF), le Conseil a également présenté une lettre officielle demandant qu'une attention particulière soit attribuée en priorité à la gestion des fleuves, lacs et bassins transfrontaliers.

Un plan d'action pour l'eau, approuvant la plupart de ces recommandations, a été adopté par le Sommet.

## **Communication**

En mars 2001, un programme de communication a été établi. Ce programme de communication a pour objectif de:

- Renforcer l'image du Conseil auprès du secteur de l'eau en tant que porte-parole crédible.
- Sensibiliser le public en améliorant les relations avec les médias
- Renforcer le réseau de membres

- Informer et influencer les décideurs sur les problèmes et les politiques stratégiques de l'eau

Cette stratégie a été progressivement introduite au travers des différents outils et activités de communication.

### *Relations avec les médias*

Le Conseil, conscient de l'importance des relations avec la presse dans la sensibilisation du public à la crise de l'eau, s'est efforcé de clarifier ses messages et a su tirer parti de toutes les opportunités possibles. Divers outils de travail ont été développés, tels que des revues de presse et dossiers de presse. Une rubrique spéciale médias a été mise en place sur le site web. Des conférences de presse ont été organisées et co-organisées avec des ONG de terrain, et de nombreuses interviews ont été données par des membres et porte-paroles du Conseil.

Le Sommet mondial de Johannesburg sur le Développement durable et le 3<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau ont permis de renforcer la transparence et l'image publique du Conseil et de ses membres dans les médias.

Lors de la phase préparatoire du Forum et au cours du Forum lui-même, l'équipe chargée de la communication du Conseil a collaboré avec celle du Secrétariat du Forum au Japon et avec deux agences de relations publiques spécialisées : "Hoffman & Hoffman Worldwide", de Washington DC, responsables des relations internationales avec les médias, et "Michel Aublanc Conseils", agence basée à Paris, responsable des relations avec les médias francophones. L'écho du Forum dans les médias a dépassé toutes les espérances, avec deux à quatre articles placés chaque jour par les principales agences de presse du monde entier et 130 articles pour la radio et la télévision, dont 43% reprenaient des interviews de membres du Conseil.

Avec le Réseau des médias de l'eau, le Conseil a aussi participé à la mise en place du concours international des journalistes, initiative unique qui attiré de nombreux participants.

Durant la réunion du G8 à Evian, un spot publicitaire sur les Objectifs de Développement du Millénaire (MDGs), créé en partenariat avec la fameuse société de relations publiques Saatchi & Saatchi, a été diffusé à plusieurs reprises à titre gratuit par deux chaînes de télévision françaises, TF1 et M6. Le message diffusé disait: "1.2 milliards de personnes sur cette Terre sont encore privées d'eau potable. Aujourd'hui ce nombre peut être réduit de moitié. Conseil mondial de l'eau".

Le Conseil a également signé un accord de partenariat avec Taxi Brousse, une compagnie productrice de films documentaires basée à Paris. Durant le 3<sup>ème</sup> Forum, deux journalistes ont filmé et ont interviewé un grand nombre de gouverneurs du Conseil et d'autres personnalités présentes au Forum. Ce matériel sera utilisé pour un documentaire sur l'eau lors une soirée thématique de la chaîne germano-française "Arte".

De telles actions contribuent à renforcer la présence du Conseil auprès des médias, en particulier francophones. Il est maintenant prioritaire de développer une stratégie en direction les campagnes médiatiques internationales.

### *Nouveau logo*

Afin de créer un logo plus moderne, et une image plus attrayante et dans le but d'unifier l'image du Conseil et celle du Forum mondial de l'eau, le Bureau du Conseil a pris la décision en janvier 2001 de modifier le logo du Conseil et de l'utiliser conjointement avec le Forum. Avec une importante contribution du Secrétariat du 3<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau, un concours international a été organisé. Plus de 2000 propositions ont été reçues, en provenance de 70 pays. La proposition gagnante a été annoncée au cours d'une cérémonie officielle au Symposium annuel 2001 de Stockholm.

### *Matériel promotionnel*

Suite à la création de ce nouveau logo, l'image du Conseil a été revue, et tous les outils de communication modifiés en conséquence. Un nouveau stand a été créé, et exposé lors des grandes conférences dans lesquelles le Conseil était impliqué. Un grand nombre de brochures, dont une brochure "membres", ont été ravisées afin de refléter plus précisément les nouvelles priorités, stratégies et politiques du Conseil.

### *Amélioration du Site web*

En mars 2002, le Conseil a lancé son nouveau site web, source d'information sur l'eau désormais plus facile à utiliser. De nouvelles fonctions ont été développées, avec une approche plus orientée vers les services, et comprenant une rubrique réservée aux membres. Les questions majeures de l'eau ont également reçues plus d'importance, avec le développement progressif des principaux problèmes de travail du Conseil (financement, eau et politique, etc.) Entre autres, une base de données des actions préparée par le Groupe Action Eau ainsi qu'un moteur de recherche ont été créés pour la librairie du Groupe Action Eau, qui répertoriait 3200 actions.

Entre septembre 2002 et juillet 2003, le taux moyen de fréquentation du site web était d'environ 12 000, avec un pic de 20 000 connections et quelques 50 000 pages visitées en mars 2003, au cours du 3<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau. Plus de 100 pays ont été listé parmi les visiteurs.

## **Publications**

Le Conseil produit et participe à la publication de divers rapports de conférences, comptes rendus d'ateliers de travail, et périodiques.

### *Water Policy Journal*

Parmi les publications régulières du Conseil, le « Water Policy Journal », une revue scientifique consacrée aux questions internationales sur les politiques de l'eau, est une tribune de dialogue entre les différents acteurs du secteur de l'eau.

Chaque membre du Conseil reçoit le Journal, l'abonnement faisant partie des avantages de l'adhésion au Conseil. 6 volumes paraissent chaque année.

Jusqu'au début de l'année 2003, le « Water Policy Journal » était publié par Elsevier Science. Après cinq années de collaboration, Elsevier a décidé de se retirer de l'entreprise commune pour des raisons commerciales. Le Conseil a donc fait un appel d'offre et a sélectionné la société IWA Publishing comme nouvel éditeur, à compter de janvier 2003.

De récentes études ont montré que le Journal attire un public de plus en plus large, et de plus en plus d'auteurs de haut niveau.

### *Actions pour l'eau dans le monde : faire jaillir l'eau pour tous*

Le rapport préparé par le groupe Action Eau a été la principale contribution du Conseil au 3<sup>ème</sup> Forum. Il présente une vue d'ensemble et une analyse de plus de 3000 actions qui visent les priorités identifiées à travers la « Vision mondiale de l'eau » qui mettait en oeuvre les résultats du 2<sup>ème</sup> Forum. Il a été officiellement lancé au cours du 3<sup>ème</sup> Forum, et a servi de base de discussion à la conférence ministérielle. Trois versions préliminaires ont été préparées, et la version finale, qui prend en compte les contributions du Forum, doit être publiée pour la 3<sup>ème</sup> Assemblée Générale.

## *Rapports de pays*

Suite aux engagements officiels et aux déclarations d'intention émis lors de la Conférence ministérielle du 2<sup>ème</sup> Forum, un certain nombre de pays ont pris l'initiative de préparer leur propre rapport sur les actions pour l'eau. Ces rapports dressent le bilan des principales actions et mesures mises en oeuvre par les pays dans le but d'améliorer la gestion de l'eau et de faire face aux défis à venir dans ce secteur.

L'Egypte, la France, la Turquie, l'Allemagne, la Chine, l'Indonésie, le Japon et le Mali ont chacun préparé leur rapport des actions pour l'eau entreprises dans ces pays depuis le 2<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau.

## *Vision pour les pays arabes*

Faisant partie du projet de la *Vision*, des visions régionales ont été préparées dans le but d'impliquer les acteurs clé de chaque région au développement de leur propre vision régionale. La *Vision pour les pays arabes* est l'une d'elles. La publication a été finalisée en février 2003, et largement distribuée à Kyoto.

## *Changing Course*

*Changing Course* est le rapport des sessions techniques qui ont été organisées à l'occasion de la 2<sup>ème</sup> Assemblée Générale du Conseil à Marseille, du 18 au 20 octobre 2000. Il a pour but d'examiner les leçons tirées des efforts combinés, les questions qui n'auraient pas été suffisamment abordées à La Haye, et les actions qui doivent ainsi être prioritaires pour tous les acteurs concernés par ces problèmes dans le monde en général, et plus spécifiquement au sein du Conseil.

## **Prix et récompenses**

Le Conseil a créé deux nouveaux prix, en collaboration avec de prestigieux partenaires, dans le but de disposer d'un outil politique pour stimuler la prise de conscience et les réflexions autour des problèmes de l'eau. Les deux prix seront attribués tous les trois ans lors du Forum mondial de l'eau.

### *Le Grand Prix mondial Hassan II pour l'eau*

Le prix a été mis en place par le Conseil et le gouvernement du Royaume du Maroc en mars 2000, dans le but de stimuler les prises de conscience et la réflexion. Le thème de l'édition inaugurale était « Coopération et solidarité dans la gestion et le développement des ressources en eau ».

L'édition inaugurale du prix a été largement médiatisée. Parmi les 24 candidatures reçues, 20 ont été reçues pour soumission au jury, et deux lauréats ont été sélectionnés :

- Dr Jerson Kelman, Directeur de l'Agence Nationale de l'Eau, Brésil
- S.E. Dr Abu-Zeid, Ministre des Ressources en Eau et de l'Irrigation, Egypte.

Le Prix a été attribué au cours du 3<sup>ème</sup> Forum lors d'une cérémonie officielle présidée par Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid.

Une somme de 50 000 USD, un trophée et un certificat ont été offerts aux lauréats.

### *Prix pour l'eau de Kyoto*

La Ville de Kyoto et le "Soroptimist International of Kyoto" en partenariat avec le Conseil ont créé le Grand prix mondial de Kyoto pour l'eau dans le but de promouvoir des solutions aux problèmes mondiaux de l'eau. Il a été annoncé au cours d'une conférence de presse lors du 3<sup>ème</sup> Forum.

Le Prix consacre toute personne ou organisation dont le travail sur les questions liées à l'eau, notamment dans les pays en voie de développement, profite à l'ensemble des citoyens. Ceci inclut les problèmes relatifs à l'eau mise en perspective avec la santé, la durabilité des ressources en eau potable et la prévention de la contamination de l'eau. Les pays, les corps administratifs locaux et les sociétés commerciales ne peuvent pas présenter leur candidature.

Le prix sera attribué pour la première fois lors du 4<sup>ème</sup> Forum en mars 2006. La Ville de Kyoto remettra au lauréat une somme de 5 millions de yens, un prix complémentaire et un certificat de mérite.

## Chapitre 3 Construire l'institution

### Améliorer l'organisation du Conseil

Lors de la 2ème Assemblée générale d'octobre 2000, le Conseil a profité du nombre considérable de participants pour organiser trois ateliers, dont l'un s'est concentré sur « Quel avenir pour le Conseil ? ». Un certain nombre de recommandations ont été formulées, de façon à améliorer l'efficacité du Conseil à des niveaux variés, en tenant compte des relations avec les responsables des gouvernements et les décideurs, et les organismes en rapport avec l'eau, ainsi que le rôle des futurs Forums.

A la fin de 2001, un questionnaire a été envoyé à tous les membres du Conseil, dans le but d'obtenir des avis sur le rôle et les priorités du Conseil. Les résultats ont souligné son rôle en tant que réservoir d'idées, réseau et porte-parole pour le changement de la politique de l'eau. Se faire davantage entendre dans la société civile et arriver à une représentation géographique plus équilibrée sont les priorités qui ressortent de cette enquête.

A partir de ces conclusions, le Conseil des gouverneurs, en novembre 2002, a discuté et approuvé un certain nombre de propositions sur la réorganisation du Conseil, visant à réduire le nombre de comités traitant des questions administratives d'un côté, et de l'autre à augmenter la création et le rôle des comités ayant vocation à s'occuper des questions concrètes, pour arriver à un meilleur équilibre. Parmi ces propositions, figurait la création d'une Commission des affaires législatives et financières, chargée de superviser toutes les activités administratives du Conseil, et la création de deux comités s'occupant des problèmes politiques et des positions à tenir par le Conseil sur ces questions.

La Commission des affaires législatives et financières est composée de dix membres du Conseil d'administration. La Commission a incorporé les différents comités qui étaient auparavant responsables des affaires financières, et qui s'occupaient des problèmes liés aux Centres associés au Conseil, aux membres, à la constitution, et au règlement intérieur. Ses missions sont principalement de superviser toutes les activités administratives du Conseil, de conseiller le Conseil d'administration et le Bureau, et de proposer des changements pour améliorer la gestion et la direction du Conseil.

En plus de la Commission, deux comités ont aussi été créés :

1. Le comité sur les institutions et la gouvernance dont la mission est d'identifier les problèmes importants relatifs à l'eau, les institutions et la gouvernance, de définir et développer les positions du Conseil, et d'accroître la prise de conscience sur les questions majeures, et sur les problèmes trans-sectoriels tels que le financement des infrastructures liées à l'eau et la politique, le commerce de l'eau virtuelle, les eaux et les réseaux transfrontaliers, pour faire pression sur le milieu politique et demander son intervention.
2. Le Comité sur la science et la technologie qui est plus orienté vers les problèmes liés à l'eau, la science et la technologie, par conséquent s'occupant de la question des barrages, mais aussi des conséquences sur l'eau du changement climatique, des rapports entre l'eau, l'alimentation et l'environnement, du suivi des actions, etc.

La mission des comités est d'identifier les problèmes importants liés à l'eau, de définir et développer des positions pour le Conseil, de susciter la prise de conscience sur ces questions, et d'interpeller et d'influencer les décideurs.

Le Président invite à l'adhésion aux Comités. Les Comités définissent les problématiques, les programmes de travail et ainsi que les activités au sein de la mission/ du mandat approuvées par le Conseil des gouverneurs. Le Président, en coopération avec le Secrétariat du Conseil, identifie les fonds et autres ressources nécessaires à la mise en application des activités et des programmes. Le Comité organise le processus de travail pour des activités spécifiques en créant

des groupes de travail et d'experts - initie, facilite, assure le suivi, supervise et si nécessaire intervient dans les activités.

## **Augmenter et équilibrer le nombre de membres**

Le Conseil regroupe près de 300 membres venant de plus de 50 pays différents (cf : carte en annexe pour la répartition géographique des membres)

### *Evolution du nombre des membres*

Le nombre de membres a sensiblement augmenté l'année du 2<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau et de la 2ème Assemblée générale. Malgré cette tendance encourageante, l'année suivante a été marquée par une baisse importante du paiement des adhésions, ce qui a conduit le Conseil des gouverneurs à éliminer 50 membres. La première des priorités pour l'équipe du siège a été par conséquent de garder les membres et de les motiver à payer régulièrement leurs adhésions.

L'effort fourni dans le but d'améliorer la relation avec les membres a été fructueux. Les membres paient désormais leur adhésion plus tôt dans l'année, et un grand nombre de membres non actifs ont désormais payé leurs arriérés. Depuis le début de 2003, un nombre croissant de candidatures a été reçu, le résultat de la reconnaissance accrue du Conseil et de la campagne de recrutement de nouveaux membres engagée par le Conseil. Une brochure a été spécialement éditée et diffusée lors de tous les événements majeurs auxquels le Conseil a participé, et le site web a aussi été amélioré pour permettre notamment l'inscription en ligne des candidats.

#### Cadre 4 –La campagne de recrutement en quelques chiffres

200 fiches de candidatures distribuées au Dôme de l'eau (août-septembre 2002)

150 distribuées à Stockholm (août 2002 et 2003)

110 lettres envoyées lors d'une campagne de recrutement février 2003)

338 lettres envoyées aux contacts établis au 3ème forum (mars 2003)

2800 contacts ont reçu la lettre d'information (publiée sur une base bi-mensuelle), en plus des membres.

1500 brochures pour l'adhésion ont été imprimées - 1250 copies distribuées (2002-2003)

### *Origine des membres*

Le Conseil entreprend de gros efforts pour équilibrer la répartition géographique et la représentation sectorielle de ses membres au moyen de :

- « l'initiative ONG de la base », visant à recruter et accorder une année de cotisation gratuite à six ONG actives dans le domaine de l'égalité des sexes en lien avec l'eau. Le bureau a décidé d'étendre à une année supplémentaire cette exonération de cotisation.
- la mise en place d'une campagne ciblée de recrutement des membres.
- la préparation d'une réforme pour différencier les cotisations. La Commission des Affaires législatives et financières, conjointement avec le siège, a fait l'ébauche d'une proposition de réforme à soumettre en Assemblée Générale extraordinaire.

## **Renforcer les relations avec les membres**

Pour accomplir sa mission et ses objectifs, le Conseil s'appuie sur un vaste réseau international, représentant la grande diversité des organisations impliquées dans les questions d'eau. Améliorer la « qualité » de ce réseau a été parmi les principales priorités du Conseil durant ces trois dernières années, pour lui permettre de rester démocratique et indépendant, de renforcer le dit réseau et d'accroître la valeur ajoutée pour ses membres.

### Les activités comprennent :

- le développement d'une politique claire de recrutement des membres ; consolidation du réseau pour garder une représentation significative et équilibrée des groupes professionnels, aussi bien qu'une forte représentation dans chaque zone géographique ;
- l'encouragement à une plus grande participation des membres dans les activités du Conseil. A la fin de 2001, un questionnaire a été envoyé à tous les membres du Conseil pour définir l'objectif futur du Conseil mondial de l'eau. Le questionnaire était organisé selon trois thèmes principaux : l'objectif, la direction à suivre, et la structure et le fonctionnement du Conseil mondial de l'eau ;
- le développement et mise en application d'une approche orientée service envers les membres au niveau du siège.

Le Conseil étant une organisation composée de membres qui adhèrent et cotisent, son siège a la responsabilité de fournir des services aux membres selon la mission et la fonction du Conseil, ce qui nécessite d'informer continuellement les membres sur les questions relatives à l'eau, de leur fournir les outils de communication utiles, leur permettant de partager les connaissances.

Au cours de l'année 2002, des recherches ont été faites pour identifier les avantages supplémentaires qui pourraient être offerts aux membres : par exemple, des frais d'abonnement à des publications à des taux préférentiels, des tarifs préférentiels pour participer à des conférences et forums. Voici d'autres actions qui ont été entreprises dans cet esprit :

- la publication régulière du bulletin d'information du Conseil et du Water Policy Journal
- la création d'un extranet, un espace accessible aux membres par le site web du Conseil
- la possibilité d'obtenir des publications et des rapports
- l'invitation à visiter et à profiter du stand d'information du Conseil lors de conférences et de réunions internationales pour organiser la promotion
- l'utilisation de Water-L en collaboration avec l'Institut international pour le développement durable (IISD), et le secrétariat du 3ème Forum mondial de l'eau.

### *Gestion des membres*

Pour clarifier les relations entre le Conseil et ses membres, un guide de l'adhérent a été élaboré, dans lequel sont décrits les droits et obligations des membres, les catégories de membres, les conditions de candidature, les barèmes de cotisations et les règles de non paiements des adhésions. Ce guide sera présenté aux membres durant l'Assemblée générale extraordinaire.

### *Le bulletin d'information*

Dans la période comprise entre la 2ème et la 3ème Assemblée générale, le bulletin d'information a paru treize fois. Le bulletin d'information est envoyé à tous les membres, principalement par Internet et à 2800 contacts. Dans certains cas, une version imprimée a été réalisée, et distribuée à l'occasion de réunions internationales.

## *L'extranet*

Dans le but de stimuler l'implication des membres et leur participation à la vie du Conseil, et de façon à fournir un cadre pour faciliter le travail en réseau et l'échange d'informations entre les membres ainsi qu'à l'intérieur des groupes de travail, un extranet a été créé avec des services proposés exclusivement aux membres du Conseil. Disponible par le site web, l'extranet propose un large éventail de fonctions, accessibles à partir de n'importe quel ordinateur muni d'une connexion Internet. Ce système procure :

- un flux constant des plus récentes informations relatives au domaine de l'eau, informations données par un partenariat d'informateurs,
- un annuaire des membres avec tous les détails des contacts, une présentation de l'organisation, des informations sur les dernières publications, sur les événements à venir et les activités en cours
- un outil de publication permettant aux membres de promouvoir de façon autonome leurs informations et leurs activités sur la page d'accueil d'extranet.
- un système interne de messages, qui facilitera la communication au sein du réseau sans avoir à chercher les adresses des membres
- une plate-forme de communication pour chaque instance de travail, donnant les informations utiles relatives aux membres du groupe, avec la possibilité de cliquer sur chaque nom pour envoyer directement un message interne, ainsi que la dernière version à jour des documents de travail utilisés par tous les membres du groupe.
- un forum de discussion

Toutes ces fonctions, accessibles par l'URL du Conseil au moyen d'un mot de passe et d'un système de reconnaissance pour rentrer dans le système, visent à développer davantage le réseau du Conseil dans le monde entier.

L'extranet du Conseil a été lancé en mai 2003. Depuis lors, il a été constamment amélioré pour être faciliter la rédaction du bulletin d'information, qui pourrait alors être publié sur une base hebdomadaire. De nombreux partenariats sont en cours d'exploration. Le flux des échanges entre membres devrait s'en trouver nettement amélioré.

Pour la préparation de la 3ème Assemblée générale, l'extranet a été considérablement utilisé par le personnel du siège, permettant aux membres d'être informé des derniers développements, de communiquer avec le réseau entier et d'échanger leurs points de vue.

## *Impliquer les membres dans des activités du Conseil mondial de l'eau*

Le Conseil s'est engagé à informer ses membres et à chercher à les impliquer activement dans ses activités de multiples manières, y compris par le biais des activités suivantes :

- Les actions mondiales pour l'eau : l'unité Actions pour l'Eau a envoyé chaque ébauche de son rapport aux membres du Conseil pour recueillir leurs commentaires, suggestions et nouvelles actions.
- Les Comités du Conseil: le Conseil espère augmenter la participation de ses membres, et par conséquent bénéficier du potentiel considérable d'expérience et d'expertise détenu par ses membres.
- Le Forum mondial de l'eau : ces trois dernières années le siège a régulièrement informé ses membres sur les progrès du Forum, par l'intermédiaire des quatre annonces du Forum, qui ont été envoyées aux membres du Conseil. Au total, plus de 92 sessions ont été organisées ou co-organisées par les membres du Conseil.

## **Structurer le siège**

### *Obtenir le statut d'organisation internationale*

Obtenir une reconnaissance officielle de son statut et de son rôle serait essentiel pour persuader le gouvernement français du statut international du Conseil. C'est dans cet esprit que le Conseil a posé sa candidature pour une reconnaissance officielle par l'UNESCO à la fin de 2001. En mai 2002, il a été officiellement reconnu comme ayant « des relations opérationnelles » avec l'UNESCO, ce qui a autorisé le Conseil à participer à l'Assemblée générale de l'UNESCO, et d'exercer un droit de regard sur ses programmes et son budget. En l'espace de deux ans, le Conseil devrait devenir une organisation ayant des « relations officielles » avec l'UNESCO.

La deuxième étape, qui a commencé à se mettre en place, est de solliciter la coopération du Ministère français des affaires étrangères pour obtenir le statut d'organisation internationale. Un tel statut devrait rendre le Conseil éligible pour une assistance directe de la part des autres organisations bilatérales et multilatérales.

### *Contrat étendu à la Ville de Marseille*

Le siège du Conseil a reçu des aides généreuses de la part de la ville de Marseille depuis ses débuts. Le contrat initial avec la ville a pris fin en 2001. Grâce à l'implication active de plusieurs membres du Conseil des gouverneurs, et au généreux concours du maire, M. Gaudin, il a été reconduit pour une période de quatre années supplémentaires. L'aide financière de la ville durant cette période sera maintenue au chiffre maximum accordé en 2001, c'est-à-dire 571 400 USD.

### *Le personnel*

Le personnel permanent du Conseil est composé du directeur exécutif, un expert haut placé en gestion de l'eau, un expert financier et administratif, un responsable de la communication, un cadre administratif, un responsable du recrutement des membres, un chargé de projets et deux assistants de direction.

Du personnel supplémentaire a été désigné pour les seconder, sur une base non permanente durant ces trois dernières années. Parmi eux, on trouve les six membres de l'Unité Action Eau et un expert sénior secondé à temps partiel par le Ministère français de l'équipement, du logement, des transports, du tourisme et de la mer.

La plupart des employés du siège n'y travaillent que depuis peu de temps. La stratégie durant ces deux dernières années, a été d'augmenter l'expertise et le professionnalisme de cette équipe, par ailleurs très dévouée à la mission du Conseil, en clarifiant et augmentant le transfert des responsabilités et en mettant en place un programme de formation. Pour des événements et des projets spécifiques, on a engagé des consultants et du personnel sur la base de contrats à durée déterminée.

Les conditions sociales des employés du sièges ont été révisées. La convention collective de travail utilisée dans des organisations d'ingénierie, qui est aussi celle utilisée par les ONG qui ont des relations officielles avec l'UNESCO, a été choisie et adaptée à la situation du siège du Conseil. Sur la base de cette convention, une charte sociale a été élaborée pour le personnel, en incluant les employés qui sont secondés par des institutions partenaires variées. La charte sociale comprend à la fois les règlements pour le personnel et la politique des salaires pour le siège.

## **Les Centres Associés (1)**

La Commission traitant des affaires législatives et financières a revu le statut des centres régionaux et thématiques, et a décidé de simplifier le fonctionnement et les relations avec le siège du Conseil. Ceux-ci ont été regroupés sous une même appellation « centres associés ». De plus, un accord a été préparé, dans lequel sont mentionnés les droits et les obligations des parties, sur une période de deux ans renouvelable. Cet accord est encore en cours de négociation.

### *Ankara - Turquie*

Le Conseil a approuvé la création de son premier centre thématique en Turquie (Ankara) lors de son dixième Conseil des gouverneurs, qui s'est tenu en mars 2001 à Istanbul.

Co-sponsorisé par l'administration de développement régional du projet Anatolie du sud-est, et le service des ouvrages hydrauliques de l'état, le centre thématique a abordé le problème de l'intégration inter sectorielle et de la participation de parties prenantes dans le développement basé sur l'eau.

Depuis sa création, la centre a mené des recherches et a fait circuler les connaissances par des publications et a montré une participation active dans les manifestations nationales et internationales. On compte parmi ces activités :

- une série de conférences lancées pour ouvrir ses missions et ses activités à diverses parties prenantes.
- la création d'un « e-groupe » et d'un site web ([www.wvthematiccenter.org](http://www.wvthematiccenter.org)), qui sert de forum aux représentants des divers groupes de parties prenantes.
- La compilation des actes de la première conférence du Conseil mondial de l'eau, à savoir la conférence de Sanliurfa publiée en mars 2001, en un livre intitulé « Gestion de l'Eau : Problèmes Cruciaux ».
- Les commémorations à Sanliurfa en mars 2002 de la Journée mondiale de l'eau, suivies d'une session sur le thème des « Paradigmes de la Gestion de l'Eau »
- trois sessions sur les thèmes de « l'eau et la pauvreté, l'eau et la gouvernance, et les barrages et le développement durable », lors du 3ème Forum mondial de l'eau. Des membres du centre ont aussi contribué aux discussions d'experts sur les thèmes de l'eau et la diversité culturelle et le Forum mondial de l'eau pour la Jeunesse.
- En étant une organisation partenaire du projet « la voix de l'eau » du secrétariat lors du 3ème Forum mondial de l'eau
- Le premier programme de formation sur « l'eau et la santé » mené dans la région GAP dans un centre communautaire à objectifs multiples .

(1) . centre associé est le nom unique utilisé pour les anciens centres thématiques et régionaux

### *Bari - Italie*

L'institut agronomique méditerranéen de Bari a mené un certain nombre d'activités dans le cadre du Conseil mondial de l'eau durant ces trois dernières années, visant à améliorer la gestion des ressources en eau dans les régions méditerranéennes. Parmi elles, on trouve la préparation de la « Vision pour l'eau au XXI<sup>e</sup> siècle » dans le monde arabe.

## **Le Renforcement des relations**

### *Le Partenariat mondial de l'eau*

Le Conseil mondial de l'eau et le Partenariat mondial de l'eau ont été tous les deux créés en 1996. Bien que tous les deux aient pour objectif d'améliorer la gestion de l'eau dans le monde, ils ont des rôles distincts. Le Conseil est davantage actif du côté politique et international, alors que le Partenariat mondial de l'Eau (GWP) est plus actif sur le plan régional et pour les pays en voie de développement. A l'occasion de nombreuses réunions, on a souligné le besoin de clarifier et d'améliorer la relation et la coopération entre les deux organisations.

Durant ces deux dernières années, des représentants des deux organisations se sont rencontrés à plusieurs reprises, et ont identifié les questions suivantes comme des domaines de coopération : Expertise concernant le financement des infrastructures liées à l'eau, les « actions mondiales pour l'eau », la politique et la gouvernance, le dialogue sur l'eau, l'alimentation et l'environnement, le dialogue sur l'eau et le climat, les communications.

Des programmes communs ont été élaborés et sont en cours de réalisation. On prépare aussi des programmes de suivi. Un mémorandum est prêt d'être signé et sera bientôt suivi par le lancement de projets conjoints concrets, dont la préparation du quatrième Forum mondial de l'eau en coopération avec les réseaux régionaux du GWP.

### *L'UNESCO*

Dans la période triennale précédant le 2ème Forum, l'unité Vision a été accueillie au siège de l'UNESCO à Paris. Depuis mars 2000, d'autres domaines de coopération ont été identifiés. Dans le cadre du projet Actions mondiales pour l'eau, la contribution des Pays-Bas aux activités du Conseil a été canalisée par un financement affecté à un trust hollandais au sein de l'UNESCO. Le Conseil a aussi été impliqué dans le « Projet d'évaluation mondial sur l'eau » grâce à une contribution active de son vice-président William Cosgrove. Finalement, en mai 2002, comme on l'a déjà mentionné dans ce rapport, le Conseil a été officiellement reconnu comme ayant des « relations opérationnelles » avec l'UNESCO. Ceci devrait être rapidement suivi par des relations officielles.

### *Le WSSCC*

Comme le Conseil, le WSSCC (Conseil collaboratif assainissement et approvisionnement en eau) est intéressé par le suivi des décisions et des engagements pris lors de manifestations internationales. Le WSSCC a participé activement au programme des actions mondiales pour l'eau. Il a aussi développé une base de données des actions de son propre réseau. La coopération sur le suivi du programme action mondiale pour l'eau est en cours de préparation.

## **Chapitre 4 Un regard vers l'avenir ?**

### **Direction du Conseil**

Le Conseil a entrepris une série d'actions visant à l'accroissement et à la diversification du nombre de ses membres, à une plus grande transparence ainsi qu'à une plus grande autonomie financière du Conseil. Durant ces dernières années, des étapes majeures ont été franchies dans cette direction avec des propositions concernant notamment la modification du processus d'élection des gouverneurs, du statut des membres et de leurs relations par rapport au Conseil des gouverneurs. Celles-ci seront soumises à des délibérations et à approbation durant la 3ème Assemblée Générale. Avec les changements déjà initiés, concernant la commission et les comités, le décor est déjà posé pour une plus grande implication des membres et une diversification des parties prenantes dans la communauté de l'eau. La mise en place de ces comités et des programmes de travail seront une activité majeure dans la période à venir.

### **Les membres**

Parvenir à une plus grande diversité des membres signifie aussi rendre le Conseil plus accessible. La représentation et la participation, en tant que membre au Conseil, d'organisations des pays les plus pauvres, et d'ONG de la base enrichie le spectre des membres du Conseil. L'ajustement des tarifs d'adhésion est une étape nécessaire pour leur permettre de participer aux activités du Conseil. Des propositions allant dans ce sens ont été préparées et soumises à approbation du Conseil des gouverneurs.

### **Stratégie d'action du Conseil**

Les activités du Conseil doivent apporter une valeur ajoutée à l'égard de l'état des ressources eau et de ses membres. Pour être constamment attentif à cette exigence, le Conseil a préparé une stratégie, qui se concentre sur cette valeur ajoutée tout en faisant un usage optimum des membres du Conseil et de ses partenaires. La stratégie est basée sur les domaines d'action-clé du Conseil :

La politique, le développement des réglementations, et les processus d'application ainsi que leurs interactions, ces domaines étant complémentaires des activités des membres du Conseil. Toutes les activités seront autant que possible liées à ces domaines clé.

Le Conseil est engagé dans la voie du développement durable et d'une meilleure gestion des ressources internationales en eau, à travers l'identification des problèmes cruciaux, en stimulant une meilleure compréhension de ces problèmes, en augmentant la prise de conscience et en recherchant l'appui des responsables politiques pour leur résolution. Les activités prévues pour la période à venir sont basées sur les engagements pris à Kyoto au cours du 3ème Forum et sur la continuation des activités en cours de réalisation. Après discussion et approbation par le Conseil des gouverneurs, durant le 3ème Forum mondial de l'eau, le Conseil s'est engagé lui-même sur cinq questions cruciales :

- identifier et insister sur les bénéfices d'une bonne gestion des ressources en eau
- assurer le suivi des actions et faire le lien au niveau international entre les initiatives relatives à l'eau.
- commerce de l'eau virtuelle et géopolitique - développement de choix conscients
- le financement des infrastructures liées à l'eau

- un dispositif international de coopération pour les hydrosystèmes transfrontaliers

La proposition de programme décrite dans ce document se réfère aux sujets suivants :

- les bénéfices générés par l'eau et une gestion raisonnée de l'eau, les liens pour un suivi international, le commerce de l'eau virtuelle et la géopolitique.

### *Bonnes pratiques de gestion et bénéfices liés aux infrastructures et aux services de l'eau*

Une des observations faite par le groupe d'experts sur le financement des infrastructures liées à l'eau était en rapport avec la faible priorité donnée aux investissements dans les infrastructures et la gestion de l'eau. La demande de financement pour de tels investissements est relativement faible, du fait que les profits générés par l'eau et la gestion de l'eau ne sont pas bien quantifiés.

Pour le moment, la plupart des investissements et des programmes d'amélioration des infrastructures liées à l'eau sont orientés vers les sous-secteurs. Les profits et les coûts pris en compte dans ces programmes sont généralement limités aux coûts et aux bénéfices directs. Les profits et les coûts dans d'autres secteurs (comme la santé, l'environnement, l'emploi) sont souvent ignorés ou s'ils sont mentionnés, ne sont pas quantifiés ni pris en compte dans les analyses économiques traditionnelles, souvent réalisées au sein des pays donateurs et des agences de financement. Il en résulte une sous-estimation des coûts et des profits, ce qui rend les investissements moins attractifs, du fait de leur faible rentabilité, et les décideurs ont des difficultés à prendre en compte tout l'éventail des profits et des coûts relatifs à de tels programmes.

Une bonne pratique de gestion de l'eau signifie fournir un service de l'eau fiable pour un niveau de service donné à moindre coût. Une telle pratique optimise les profits, non seulement pour les bénéficiaires directs, mais aussi les profits indirects pour la société dans son ensemble, et atténue ainsi les impacts négatifs directs et indirects.

La reconnaissance des multiples avantages à une bonne gestion de l'eau devrait aider les pouvoirs publics à placer ces questions en haut de l'agenda politique et contribuer à ce qu'ils décident d'allouer les fonds nécessaires à l'accomplissement des priorités en la matière. Le Conseil propose de mettre en place, avec un consortium d'institutions financières internationales, d'agences des Nations Unies, de professionnels internationaux, d'organisations non gouvernementales et de recherche, un programme ayant pour objectif d'identifier les profits générés par de bonnes pratiques de gestion de l'eau, et de donner aux gouvernements les outils d'analyse appropriés, de façon à ce que puissent être pris en compte en priorité le cadre, la planification, le développement, la gestion et le financement du secteur de l'eau.

Le but du programme sur les bénéfices est de stimuler la demande d'investissements pour les infrastructures liées à l'eau pour atteindre les Objectifs de Développement du Millénaire (MDG), en améliorant la qualité des processus de développement et de gestion, par l'obtention d'une meilleure compréhension et qualification de tous les bénéfices générés par l'eau, tangibles et intangibles, directs et indirects. Pour cela, il faut proposer des méthodologies, et le développement d'outils associés qui seront utilisés dans la planification, l'analyse économique et les processus de prise de décision, et ainsi contribueront à l'augmentation des financements dans le domaine de l'eau.

### *Suivi des actions mondiales pour l'eau*

Le degré de réalisation des Objectifs de Développement du Millénaire (MDG) repose sur un système interconnecté de suivi et d'évaluation des actions et des engagements. Beaucoup d'activités sont déjà lancées, telle que le WWAP, mais aucune n'est dédiée à la partie gestion intégrée de l'eau dans les secteurs WEHAB et à la réalisation des Objectifs de Développement du Millénaire. Il y avait une forte attente à l'égard des engagements liés à l'eau pour la réalisation des Objectifs de Développement du Millénaire lors du 3ème Forum mondial de l'eau. Leur mise

en œuvre exige qu'un système de pilotage soit mis en place tel qu' un suivi effectué par l'Unité Action Eau.

Le but du programme sur le suivi est d'améliorer la qualité et l'accès aux informations, pour permettre une meilleure politique et une meilleure prise de décision sur la gestion mondiale de l'eau. L'objectif direct de ce programme est de relier les systèmes de suivi existants, de les développer davantage et de les rendre accessibles pour :

- fournir à la communauté mondiale de l'eau, à l'aide d'un rapport indépendant et exhaustif au niveau mondial, des informations sur les aménagements et développements liés à l'eau, l'état des ressources en eau, l'avancement concernant la réalisation des Objectifs de Développement du Millénaire (tout particulièrement les objectifs liés à l'eau et l'assainissement, la pauvreté et la faim) et la réalisation des engagements pris lors du 3ème Forum mondial de l'eau, et
- analyser les raisons du succès ou de l'échec des actions observées et en tirer les leçons et les rendre publiques pour toute la communauté internationale de l'eau.

Ce qui intéresse surtout le Conseil mondial de l'eau, c'est de savoir quels processus et quelles approches en matière de développement de politiques et de leur mise en œuvre, réussissent et pourquoi. Dans cet esprit, le Conseil a préparé une proposition pour le gouvernement français en coopération avec les organismes suivants : WWAP-UNESCO, GWP, AESN, WSSCC et IIDE et d'autres partenaires associés qui facilitent une implication active des ONG travaillant sur le terrain avec les populations. Le Conseil prépare aussi avec le GWP un programme de suivi qui s'insère dans le dispositif international de suivi et lui est complémentaire.

### *Commerce de l'eau virtuelle - choix conscients*

Le commerce de l'eau virtuelle contribue à réduire la pénurie des ressources en eau dans beaucoup de pays. Bien que le concept en tant que tel ne soit pas nouveau, sa pertinence en matière de politique de gestion des ressources en eau, de production de nourriture et de protection de l'environnement, exige que soit sérieusement pris en compte le potentiel de l'eau virtuelle. Une compréhension approfondie de l'impact du commerce de l'eau virtuelle sur les conditions socio-économiques et culturelles est nécessaire, si l'on veut accepter le commerce de l'eau virtuelle en tant qu'option en politique de l'eau. De plus, la sécurité alimentaire devrait être améliorée par des accords appropriés de commerce de produits agricoles, respectant le choix des nations et le droit à l'indépendance alimentaire. Pour permettre sa mise en œuvre, les conséquences de l'introduction de politiques de commerce de l'eau virtuelle doivent être mieux comprises et des règles du jeu doivent être établies.

L'objectif de ce programme est de fournir aux gouvernements des informations et des outils pour leur permettre de choisir, en tout état de cause, l'utilisation du commerce de l'eau virtuelle, comme un moyen efficace pour arriver à économiser davantage l'eau, et de faire de ce programme une partie intégrante des politiques régionales et nationales des gouvernements en matière d'eau, de nourriture et d'environnement.

Prolongeant la rencontre de Kyoto, une conférence par e-mails est en cours, sur l'utilisation et les implications du commerce de l'eau virtuelle dans le contexte du développement durable, d'une dégradation de l'environnement, de la réduction de la pauvreté et d'accords de commerce internationaux.. Pour continuer dans cette voie, les activités suivantes sont envisagées :

- poursuivre l'étude, au moyen de cas concrets, des implications naturelles, sociales, économiques, et politiques du commerce de l'eau virtuelle, en tant qu'instrument stratégique dans la politique de gestion des ressources en eau, et développer des instruments pour analyser son impact sur les conditions locales socio-économiques et culturelles.
- analyser l'importance géopolitique de l'eau virtuelle, les opportunités et les menaces impliquées, et les processus politiques associés sous-jacents à la prise de décision sur l'application de ce concept.

- analyser l'impact des régimes alimentaires sur le commerce de l'eau virtuelle et déclencher une prise de conscience sur l'impact des régimes alimentaires sur les ressources en eau locales, régionales et mondiales.
- développer et faire savoir qu'il existe des méthodologies et des processus courants pour comptabiliser l'eau virtuelle.
- préparer un inventaire sur le commerce de l'eau virtuelle, qui serait un élément du rapport sur les aménagements et développements pour l'Eau dans le monde.

### *Financement d'une « eau pour tous »*

Considéré comme une suite du travail du groupe d'experts qui a étudié le financement des infrastructures pour l'eau, le Conseil s'implique activement dans un groupe de suivi. Depuis la publication du rapport du groupe d'experts « financer l'eau pour tous », de nombreuses initiatives ont été lancées, dans le but de placer le problème du financement de l'eau à l'ordre du jour des hommes politiques et des institutions financières. D'autres activités envisagées dans ce contexte existent pour préconiser et permettre :

- de compléter l'étude des mécanismes de financement des infrastructures rurales
- d'identifier les raisons de la faible demande en financement conjointement au programme sur les profits liés à l'eau
- d'identifier les modes alternatifs aux mécanismes de financement urbains et ruraux, y compris les mécanismes locaux de financement, les plans d'emprunt et de crédit aux autorités locales, et les mécanismes de prêts internationaux aux autorités locales.

### *Organisation d'une coopération internationale*

Au cours du 2ème Forum mondial de l'eau, qui s'est tenu à la Hague, M. Mahmoud Abu-Zeid, Président du Conseil mondial de l'eau, a proposé la création d'une Commission mondiale sur l'eau, la paix et la sécurité pour donner une opportunité de médiation par des tiers dans des conflits liés à l'eau. Le rôle de la Commission serait d'assister les nations, lors de problèmes potentiels transfrontaliers concernant l'eau, en donnant une opinion indépendante pour aider à rapprocher les points de vues des parties concernées, pour développer et promouvoir un intérêt commun en vue d'arriver à des solutions favorables à tous.

Cependant, le Conseil a reconnu que, dans certains de ces domaines, l'autorité revenait aux organismes des Nations Unies. Le 28 janvier 2003, M. Abu-Zeid a envoyé une lettre au directeur général de l'UNESCO, pour lui suggérer la création par l'UNESCO, le Conseil et la Cour permanente d'arbitrage, d'un dispositif de médiation pour les problèmes d'eau transfrontaliers. Le 12 Mars 2003, le directeur général de l'UNESCO a répondu qu'il acceptait cette proposition, et a suggéré d'associer des universités à cette initiative.

La déclaration de la conférence ministérielle adoptée sur le thème de l'Eau et la paix lors du 3ème Forum mondial de l'eau a recommandé la création d'un tel dispositif. A la séance de clôture du thème « l'Eau pour la paix », le directeur général a annoncé la création du dispositif de Coopération pour l'Eau.

Cette nouvelle a été très bien accueillie. Les média et les autres parties prenantes ont reconnu qu'il s'agissait là d'un des plus importants résultats obtenus lors du Forum. Cela a montré que quatre institutions partenaires étaient prêtes à entreprendre des actions concrètes, pour arriver à une gestion raisonnée et durable des ressources en eau.

Des réunions entre les partenaires ont été organisées depuis, pour établir les processus de travail. On espère que le dispositif de médiation commencera à fonctionner avant la fin de 2003.

### *Partenariat Nord-Nord*

La création d'un partenariat Nord-Nord (type 2) a été annoncé par le Conseil, le GWP et le secrétariat du 3ème Forum mondial de l'eau à Johannesburg en septembre 2002. Un accord a été signé par M. Abu-Zeid avec les autres partenaires à Tokyo au cours du 3ème Forum. La déclaration décrit l'objectif du partenariat comme suit : développer des réseaux nationaux et régionaux dans le Nord, pour aboutir rapidement à des solutions sur les problèmes liés à l'eau, rattacher ces réseaux aux réseaux existants dans le Sud, en encourageant les échanges Nord-Nord et Nord-Sud. Les étapes nécessaires à la mise en place de ce partenariat ont été discutées au sein des parties et avec d'autres représentants de pays intéressés à Stockholm en août 2003.

### *En route vers le 4<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau*

Le Forum est, et restera, un instrument essentiel pour permettre au Conseil d'accomplir sa mission: sensibiliser et faire de l'eau une priorité sur les ordre de jour des politiques.

Après la troisième édition, le Forum est devenu une plate-forme internationalement reconnue au sein de laquelle le secteur de l'eau est en relation avec les politiques, les preneurs de décisions, les donateurs et les institutions financières. Ces liens doivent être renforcés en associant ces acteurs davantage en amont des décisions, des questions et des sujets traités. Ce processus devrait commencer au niveau local et être développé au niveau régional puis international.

Ces processus doivent maintenant devenir partie intégrante du Forum, ou les besoins, les expériences et les leçons retirées du terrain peuvent être amenés jusqu'aux niveaux régionaux. Les réunions régionales qui sont organisées en préparation du Forum, sont un signe de continuité vers l'action. Elles permettent d'incorporer les expériences et leçons qui y sont évoquées dans les discussions locales, régionales et internationales.

Grâce notamment au succès des Forums mondiaux de l'eau, cette dernière est devenue un point-clé dans l'agenda du développement international. Les initiatives de la Commission sur le développement durable ainsi que des organes de travail des Objectifs de Développement du Millénaire ont alourdi l'agenda de l'eau et, dans ce cadre, le Forum sera amené à s'associer à ces programmes en termes de définition de l'agenda, d'argumentaire et de politique de développement mais également en joignant ses forces dans l'organisation de rencontres régionales ou mondiales et en se saisissant d'opportunités comme par exemple la mise en commun de conférences ministérielles.

Les Forums à venir travailleront sur les thèmes de l'action, la politique, la participation et l'ouverture. Ces thèmes font partie des sujets les plus importants qui constitueront la base d'une coopération entre le Conseil et les futurs pays organisateurs du Forum. Le rôle du Conseil en tant que propriétaire et co-organisateur du Forum mondial de l'eau est essentiel dans l'identification et la définition de problèmes devant être mis en première place de l'agenda politique international, et essentiel également concernant leur suivi et la poursuite des Forums.

## Chapitre 5 Finances

### Comptes annuels

L'exploitation de notre association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2001 fait ressortir les principaux chiffres suivants :

	31.12.02	31.12.01	31.12.00.
Produits d'Exploitation	1 732 992.00 €	1 283 654.00 €	1 040 016.00 €
Résultat d'exploitation	- 136 198.00 €	157 274.00 €	119 850.00 €
Résultat financier	- 22 164.00 €	36 131.00 €	36 027.00 €
Résultat Courant	- 158 362.00 €	193 406.00 €	155 877.00 €
Résultat Exceptionnel	13 102.00 €	- 43 744.00 €	- 42 491.00 €
Résultat de l'exercice	- 145 260.00 €	149 632.00 €	113 386.00 €

En fin d'exercice clos le 31 décembre 2002, l'actif et le passif de notre association se caractérisent par les principales valeurs suivantes :

	31.12.02	31.12.01	31.12.00.
Actif immobilisé	71 315,00 €	64 371,00 €	53 611,00 €
Actif Circulant	892 461,00 €	953 540,00 €	565 600,00 €
Total de l'actif ( Montant Net )	963 776,00 €	1 017 911,00 €	619 211,00 €
Fonds Propres de l'association	442 565,00 €	587 825,00 €	384 031,00 €
Dettes Fournisseurs	75 111,00 €	48 753,00 €	66 278,00 €
Dettes Fiscales et Sociales	175 476,00 €	23 981,00 €	28 779,00 €
Autres dettes	62 624,00 €	89 621,00 €	49 177,00 €
Produits Constatées d'avance	208 000,00 €	242 239,00 €	35 450,00 €
Dif. Conversion Passif			1 129,00 €
Total des Dettes	963 776,00 €	992 419,00 €	563 715,00 €

### Analyse des chiffres de chacun des exercices 2000, 2001, 2002

#### Année 2000

Le Conseil mondial de l'eau a généré lors de cet exercice un produit d'exploitation total de 1 040 K€ provenant essentiellement :

de cotisations de ses membres pour un montant de 312 K€,

de différentes subventions obtenues pour un montant total de 665 K€, subventions qui représentent 64% du budget de fonctionnement et qui se décomposent ainsi :

- Subvention de la Mairie : 588 K€
- Subvention Vision : 77 K€.

Les charges d'exploitation sont composées principalement

- de charges de personnel pour un montant total de 223 K€ (soit 24% des dépenses de fonctionnement),
- de charges externes (déplacement, missions, personnel détaché, frais de télécommunication...) pour un montant de 573 K€ (soit 62% des dépenses de fonctionnement).

L'exercice 2000, laisse un résultat d'exploitation déficitaire de 120 K€, et un résultat net comptable bénéficiaire de 113 K€, et ce compte tenu de charges financières et de différences de règlements. Il est à noter l'importance des produits financiers sur écarts de change pour un montant de 38 K€, compte tenue des écarts sur le dollar, monnaie de facturation des cotisations des membres.

### *Année 2001*

L'ensemble des produits d'exploitation s'élève à 1283 K€, soit une augmentation de 23% par rapport à 2000.

En matière de charges d'exploitation, l'année 2001 est marquée par une stagnation des charges de personnel, qui représentent une dépense de 218 K€. Les charges externes ont connu une très forte augmentation et représentent une dépense de fonctionnement de 748 K€, +30% par rapport à 2000. L'année 2001 marque le début du programme de la WAU émanant de la Japan Water Ressources, ce qui explique la progression très importante des frais généraux qui s'y rapportent.

Le résultat d'exploitation est pour l'exercice 2000, bénéficiaire de 157 K€ contre 120 en 2000.

Par ailleurs, compte tenu de la trésorerie excédentaire et des gains de change sur le dollar, le Conseil Mondial de l'eau a pu générer un résultat financier de 36 K€.

### *Année 2002*

Les produits d'exploitation pour l'exercice représentent un montant de 1734 K€, soit une progression de 35% par rapport à 2001. Toutefois, en manière d'autofinancement, le Conseil mondial de l'eau ne génère que 12% de ses ressources par le biais de cotisations récurrentes de ses membres.

En matière de charges externes, on note un montant comptabilisé de 931 K€ en net progression par rapport à 2001. Cela se justifie par les frais engagés dans le cadre du programme WAU, frais qui sont couverts par la subvention du Japan Water Ressources.

En ce qui concerne les salaires, le montant de la charge comptabilisée progresse considérablement par rapport à 2001 passant de 218 K€ en 2001 à 800 K€ en 2002. Cela s'explique par le montant très important consacré à la rémunération des experts de la WAU, qui a donné lieu à prise en charge en quasi totalité par le versement de la subvention du Japan Water Ressources.

Il est à noter le non-paiement en 2002 des cotisations dues au titre de l'exercice 2001 par certains membres et ce pour un montant de 32 K€, ce qui a entraîné la comptabilisation d'une perte pour un même montant.

La résultante de ces éléments, génère une perte d'exploitation de 137 K€.

Compte tenu des fortes pertes sur écart de change sur le dollar monnaie de facturation des cotisations de membres, une perte financière de 22 K€. L'enregistrement en comptabilité en 2002 d'opérations se rapportant à 2001, a pour conséquence un bénéfice exceptionnel de 13 K€. L'exercice 2002 dégage une perte de nette comptable de 145 K€.